

576

Bibliothèque de l'Université de Liège. — Périodique

19. NOV.

Troisième année, N° 34

Publication hebdomadaire
Le numéro : 75 centimes

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM !...

vendredi 16 novembre 1923

Sommaire :

- | | |
|---|--|
| Le Statut des Lieux Saints | Yves de la Brière, S. J. |
| Une année de fascisme | Norbert Wallez |
| Lettre de mon oncle curé
sur la poésie contemporaine | Omer Englebert |
| L'art du roman | Jean Valschaerts |
| Les " Exemples ,, d'un Ermite siennois | Alexandre Masseron |
| " Ford - for - President ,, | V ^{te} Ch. du Bus de Warnaffe |
| L'esprit de saint François de Sales
et les fils de Dom Bosco | Abbé Jacques Leclercq |

Les idées et les faits : Chronique des idées : Léon Bloy, J. Schyrgens.

La Semaine

❧ Coup d'état « prussien » manqué en Bavière. La paix européenne exige une Prusse faible et isolée. Elle demande aussi que les autres Etats allemands et en particulier la Bavière, aient des gouvernements sains et forts. Une Bavière catholique et monarchique où les principes d'ordre, que nous estimons indispensables à la vie des Etats, se trouveraient restaurés, serait une bien plus grande garantie d'avenir qu'une Bavière démocratique, anarchique, rattachée à Berlin. L'Europe est un grand corps où tous les organes dépendent les uns des autres. Si l'Europe centrale reste chaotique, toutes les nations en souffriront.

Attendre que les choses s'arrangent, invoquer le principe absurde de « non-intervention » ce n'est qu'incapacité de « voir » et impuissance « d'agir ». Faut-il rester « neutre » en Rhénanie ? Mille fois non ! mais il faut savoir ce que l'on veut et agir avec discernement et non pas « à la manière » du C. P. N. Le Kronprinz est rentré à Berlin. Faut-il laisser

faire ? Non encore. Quand Charles VI est retourné en Hongrie, on est intervenu de suite. Qu'attend-on ? Que l'Angleterre comprenne qu'à vouloir sauver à tout prix l'unité du Reich elle perd son temps et son argent ? Que la crainte d'une France sans contre-poids en Europe risque de faire sombrer le bon sens britannique, car, une Prusse puissante et maintenue à la tête du monde germanique, c'est la guerre de revanche préparée aujourd'hui, déclarée demain ?

Si l'Angleterre refuse de s'unir à la France, à l'Italie, à la Belgique — sans compter la Pologne et la Tchéco-Slovaquie, particulièrement menacées — pour empêcher une restauration des Hohenzollern et une offensive du nationalisme allemand, c'est qu'elle compte sur Guillaume III pour refaire l'unité prussienne et tenir tête à la France. Et, qui sait, peut-être apprendrons-nous un jour que la carte « Kronprinz » c'est elle qui l'a jouée !... Mais ce que nous risquons, tous, et elle la première, de payer cher pareille erreur !...

Bruxelles : 38, Boulevard Botanique.

M. de la Brière

CHOCOLAT
D
U
C

CHOCOLAT



DU C ANVERS

LA

GRANDE
MARQUE
BELGE

Application générale de l'électricité

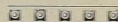
A. CORMOND

LUMIÈRE - FORCE MOTRICE

LUSTRERIE - ABAT-JOUR

1, Rue de Gravelines, BRUXELLES

PARQUETS

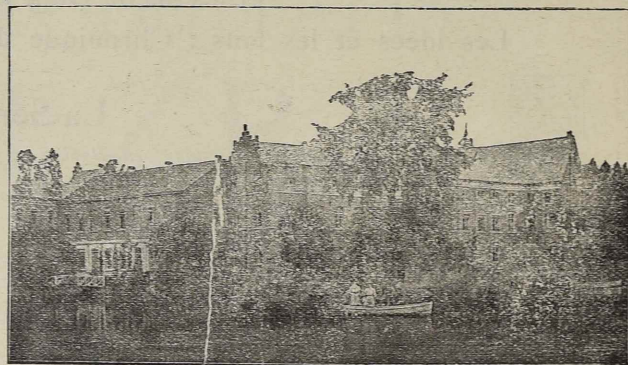


JULES DE WAELE

Rue Saint Hubert
Woluwe St-Pierre

Téléph. : 32194

Institut S^{TE}-ANNE



DIRIGÉ PAR LES

SŒURS DE L'UNION AU SACRÉ-CŒUR

situé dans un coin du pays brabançon

à HOEGAERDE (près Tirlemont)

*au sein d'un vallon choyé par la nature
entouré d'un parc de 7 hectares*

SECTION MÉNAGÈRE SUPÉRIEURE

SECTION DES LANGUES MODERNES

Chaque élève jouit d'une chambre garnie

Prix de la Pension : 1800 francs

Le Statut des Lieux Saints ⁽¹⁾

1^o Position de la question.

Nous n'avons nullement pour intention de discuter le problème politique du Mandat de Palestine. Était-il opportun de séparer la Palestine de la Syrie ? Était-il désirable de confier la Palestine à l'Angleterre ? Doit-on approuver la création du Foyer national israélite en Palestine et peut-on bien augurer de la politique sioniste du Haut-Commissaire britannique, Sir Herbert Samuel ? Autant de questions complexes, irritantes, qui sont étrangères à l'ordre du jour de nos travaux et où je n'aurai pas la témérité de m'aventurer ici.

L'Union Catholique d'Études Internationales ne peut et ne doit, comme telle, considérer qu'un aspect unique, essentiellement religieux, du problème palestinien.

Dans l'organisation de la tutelle britannique en Palestine, comment sera organisé le régime des Lieux Saints ? Non pas des Lieux saints musulmans : la Mosquée d'Omar. Non pas des Lieux saints juifs : le mur des lamentations. Mais des Lieux Saints chrétiens : la basilique du Saint-Sépulchre, à Jérusalem, et la basilique de la Nativité à Bethléem, c'est-à-dire les sanctuaires augustes où se perpétue, pour tous les chrétiens de l'univers, la mémoire immortelle du drame divin de leur Rédemption.

L'Empire britannique reconnaît lui-même que les Lieux Saints ne peuvent être placés, désormais, sous la tutelle exclusive de la Puissance mandataire, mais qu'un contrôle international doit s'exercer pour la protection des intérêts et des droits de toutes les collectivités religieuses qui célèbrent leur culte dans ces illustres sanctuaires. L'article 14 du statut élaboré par le gouvernement britannique pour le Mandat palestinien prévoit l'existence d'une Commission internationale qui recevra et appréciera les requêtes, les doléances des diverses communautés en présence, et qui saisira, s'il y a lieu, le Conseil de la Société des Nations, auquel la Grande-Bretagne est officiellement redevable de son Mandat lui-même. Toute la controverse porte sur le recrutement, le mode de désignation, la présidence de cette Commission internationale des Lieux Saints, d'où dépend le caractère (sérieux ou purement illusoire) du contrôle à exercer.

2^o Les péripéties du litige en 1922.

Le projet primitif était libellé de manière à rendre absolument irréal et illusoire le contrôle international. Le président de la Commission aurait été nommé par le Conseil de la Société des Nations. Mais tous les autres membres auraient été choisis par la Puissance mandataire elle-même. Le Haut-Commissaire britannique n'aurait donc eu à subir, de la part d'une telle commission, aucune espèce d'embaras, même si des griefs sérieux étaient venus se présenter.

Contre cette rédaction de l'article 14, le Saint-Siège adressa une protestation motivée au Secrétariat de la Société des Nations. De son côté, notre Union Catholique d'Études Internationales fit parvenir à Genève une note claire et précise, formulant, en cette matière, les légitimes préoccupations et les vœux formels des élites catholiques de tous les pays : note minutieusement rédigée par nos collègues suisses, français, italiens, et plusieurs fois renvoyée, pour étude et avis, de Paris à Fribourg et de Fribourg à Paris. En outre, le groupe français appuya la note susdite par un long mémoire juridique et historique, qui fut soumis aux membres du Conseil de la Société des Nations et aux délégués techniques, durant la session de Londres, en juillet 1922, et durant la session de Genève, en septembre suivant. Plusieurs d'entre les hauts personnages qui eurent alors à délibérer sur cette affaire épineuse nous firent l'honneur de prendre l'argumentation et les suggestions de notre mémoire en considération sérieuse.

Le 24 juillet 1922, à Londres, un succès incontestable fut remporté par la thèse catholique. Alors que le Conseil adopta, en principe, la totalité du projet britannique de Mandat sur la Palestine, il prononça la disjonction du seul article 14, afin que l'on pût élaborer une rédaction nouvelle, donnant un caractère plus franchement international et une plus grande garantie d'indépendance à la Commission chargée du contrôle des Lieux Saints.

Lorsque le Conseil de la Société des Nations se réunit de nouveau à Genève, en date du 31 août 1922, le représentant britannique annonça que la Puissance mandataire allait soumettre elle-même au Conseil une nouvelle formule pour le recrutement de la Commission internationale de contrôle des Lieux Saints. Tous les membres en seraient nommés par la Société des Nations et seraient choisis parmi les représentants des intérêts chrétiens, des intérêts musulmans et des intérêts israélites, puisque l'on compte, à Jérusalem, trois catégories de Lieux Saints. Il y aurait donc trois sous-commissions : chrétienne, musulmane et juive, qui, pour les affaires communes et pour les affaires litigieuses, se réuniraient en une seule commission plénière, sous la houlette d'un président dont l'impartialité serait à l'abri de toute suspicion, car il serait absolument étranger, par éducation, aux problèmes en litige : un protestant des États-Unis. Les chrétiens auraient donc été *noyés* dans une majorité de musulmans et d'israélites, et, chez les chrétiens eux-mêmes, les catholiques auraient été débordés par une majorité de dissidents orientaux. Contre ce nouveau projet britannique, les protestations furent tellement vives que l'Angleterre déclara y renoncer, en invitant les Puissances opposantes à faire connaître elles-mêmes leurs propositions précises. Encore une fois, la thèse anglaise était mise en échec ; et Lord Balfour avouera le motif certain de cette disgrâce : le projet avait été « accueilli très défavorablement par ceux qui représentent dans le monde l'opinion catholique ». Nouveau résultat victorieux.

Alors, la délégation française suggéra de séparer franchement la représentation des intérêts chrétiens, musulmans et juifs, puisqu'il s'agissait de Lieux Saints totalement distincts et séparés les uns des autres. Il y aurait donc une sous-commission orthodoxe et arménienne de quatre membres, étudiant séparément leurs affaires particulières, et se réunissant, pour les affaires communes, en commission plénière de huit membres, sous la présidence d'un délégué français. Présidence qui consacrerait la tradition historique et diplomatique, reconnue par l'article 62 du traité de Berlin et concernant le rôle particulier de la France aux Lieux Saints. Présidence qui assurerait, dans les travaux de la commission, la prépondérance des droits et intérêts catholiques.

L'accord ne put s'établir, sur ce projet, entre les représentants de la France et de l'Italie au Conseil de la Société des Nations. Faisant valoir, en effet, que le Patriarche latin de Jérusalem est Italien, que l'élément italien est, par tradition, prépondérant à la Custodie de Terre Sainte, le marquis Imperiali revendiqua pour l'Italie la présidence de la Commission de contrôle des Lieux Saints chrétiens de Palestine. Français et Italiens ayant reçu des instructions impératives de leurs gouvernements respectifs, on demeura en présence de deux propositions contradictoires.

Le 4 octobre 1922, le Conseil de la Société des Nations renvoyait l'affaire du Mandat de Palestine (question des Lieux Saints) à l'examen des gouvernements intéressés, en spécifiant que la France et l'Italie auraient à s'accorder dans le délai d'un an sur les questions qui les divisent, de telle sorte que le Conseil pût régler définitivement, en 1923, le statut des deux Mandats de la France en Syrie et de l'Empire britannique en Palestine. Lord Balfour avait pris acte, non sans ironie, de la divergence de vues entre la France et l'Italie, à propos de l'article 14 du projet de Mandat Palestinien. Il annonça que, durant l'année où se prolongerait l'incertitude présente, le Haut-Commissariat britannique de Jérusalem suppléerait par son impartialité scru-

(1) Rapport présenté à l'Union Catholique d'Études Internationales Session de Milan : 23-25 octobre 1923.

puleuse à l'absence de contrôle international relatif aux Lieux Saints. Le Haut-Commissariat aurait un souci particulier des grecs orthodoxes, anciens clients de la Russie, dont les intérêts ne sont défendus d'une façon particulière par aucune des nations représentées au Conseil.

Depuis lors, on est toujours resté dans cette situation provisoire et mal définie, où le Haut-Commissariat britannique jouit, en fait, de pouvoirs illimités, non contrôlés, pour la tutelle des Lieux Saints. Par sa prolongation, pareille situation de fait prend peu à peu l'apparence d'un état définitif et d'une situation de droit.

3° Ce qui advint en 1923.

L'allocution consistoriale *Gratum nobis*, prononcée par Pie XI le 23 mai 1923, contient un paragraphe remarquable sur la question des Lieux Saints et la protection des intérêts catholiques en Palestine. « Toujours et de toutes Nos forces, déclare le Souverain Pontife, Nous avons défendu et Nous défendrons les droits catholiques sur les Lieux Saints, droits évidents, droits incomparablement supérieurs à tous les autres, et droits contre lesquels ne pourra prévaloir jamais aucune prescription. » De fait, le Saint-Siège avait protesté contre la première rédaction de l'article 14, confiant le contrôle des Lieux Saints à une Commission internationale nommée tout entière par l'Empire britannique, sauf le président nommé par la Société des Nations ; il avait protesté contre le second projet britannique, d'après lequel la commission aurait été nommée tout entière par la Société des Nations, mais avec une forte majorité musulmane, juive et schismatique, sous une présidence protestante. On sait enfin que le Vatican se montra médiocrement sympathique au projet français d'une commission de huit membres, dont quatre catholiques et quatre orthodoxes présidés par un délégué français, lequel pourrait ne pas être catholique. Même objection, pour le même motif, contre la revendication italienne de faire présider par un Italien cette commission mixte. France et Italie mettaient l'accent, chacune, sur leur étiquette nationale. Le Saint-Siège avait pour préoccupation dominante que, dans la future commission de contrôle sur les Lieux Saints, la majorité fût nettement et ouvertement catholique, pour consacrer, comme tels, les droits supérieurs du catholicisme. Aussi, nulle des combinaisons jusqu'ici proposées dans les aréopages internationaux n'a-t-elle obtenu l'appui formel et positif de la Papauté ! Rome s'est contenté de blâmer les solutions défectueuses et, selon sa coutume, attend patiemment les réparations et les éventualités de l'avenir.

Dernière étape. La session du Conseil de la Société des Nations, à Genève, qui vient de concorder avec la IV^e Assemblée générale, en septembre 1923, s'est achevée sans qu'aucune conclusion ferme ait été donnée au litige concernant le statut des Lieux Saints dans le Mandat de Palestine. L'Empire britannique avait réclamé une solution définitive, la France et l'Italie avaient constaté que leurs vues respectives demeuraient contradictoires. Après quoi, la session fut absorbée par les tractations laborieuses concernant le grave conflit soulevé entre l'Italie et la Grèce, et on fut pratiquement d'accord pour laisser dormir une question irritante dont la solution amiable ne paraissait pas mûre.

Et voilà où nous en sommes aujourd'hui.

4° Pourquoi un contrôle serait nécessaire.

S'il n'existe pas, en face du Haut-Commissariat, un contrôle international pour les Lieux Saints chrétiens, si la perspective même de l'établissement futur d'un tel contrôle finit par s'évanouir, le Mandat britannique obtenant, par ailleurs, sa consécration définitive, un grave dommage menacera les franchises, la liberté, la dignité du culte catholique et des institutions catholiques aux Lieux Saints de Jérusalem et de Bethléem.

Les choses étant conduites au point où elles le sont actuellement, la situation morale est déjà compromise. Elle deviendra lamentable, désastreuse, lorsque la stabilisation officielle du régime britannique aura fait disparaître les vestiges encore subsistants des situations antérieures, sans instituer, devant la Puissance mandataire, aucune garantie nouvelle pour les Lieux Saints.

Premier fait : la politique sioniste du Haut-Commissariat britannique a pour effet direct d'engendrer bon nombre d'innovations défavorables aux intérêts de la communauté catholique en Palestine, comme de la communauté arabe.

Deuxième fait : le rôle de protection spéciale que l'Empire britannique s'est dévolu à lui-même sur les Grecs orthodoxes de Palestine,

au lieu et place de la Russie des Tsars, aboutit à toutes sortes de vexations particulières pour la communauté catholique de Palestine : car c'est principalement par les Grecs orthodoxes que sont brimés les catholiques palestiniens, et ce sont les Grecs orthodoxes qui leur causent des embarras et des contradictions humiliantes, désobligeantes, pour l'usage religieux et liturgique des sanctuaires dont les catholiques ont la jouissance dans la basilique du Saint-Sépulcre.

Du point de vue des Lieux Saints, la faveur du Haut-Commissariat britannique pour les Grecs orthodoxes crée un danger réel pour les intérêts catholiques, s'il ne doit pas exister un organe de contrôle ayant pour objet la protection des traditions religieuses qui auraient quelque dommage à craindre du fait de la Puissance mandataire et des clients privilégiés de cette Puissance.

Dans le mémoire juridique et historique adressé à la Société des Nations par le groupe français de l'« Union Catholique d'Études Internationales », nous avons mentionné, d'après des témoignages irrécusables, quelques-uns des faits concrets, précis, qui établissent cette défaveur inquiétante dont la communauté catholique de Palestine est l'objet de la part du Haut-Commissariat britannique, protecteur spécial de la communauté juive et de la communauté grecque-orthodoxe.

De quelle nature sont les faits allégués ? Le Haut-Commissariat britannique de Palestine a, mainte fois déjà, refusé de tenir pour valable et définitive la solution donnée par le patriarcat latin de Jérusalem à des causes matrimoniales de Palestiniens catholiques. Or, ne plus reconnaître comme légalement indissolubles certains mariages catholiques, que l'autorité religieuse déclare canoniquement valides ; ne plus reconnaître comme légalement existants les mariages catholiques que l'autorité religieuse déclare être canoniquement invalides, c'est bouleverser, au détriment du catholicisme (et en violation de la lettre et de l'esprit du Pacte de Versailles au sujet des Mandats) le statut fondamental, historique, juridique et traditionnel des nations et des rites en Palestine, comme dans tout le Proche-Orient.

De même, le Haut-Commissariat britannique a créé, en Palestine, certaines écoles neutres, ou non-confessionnelles, et il a imposé, pour les soutenir, une nouvelle taxe à la totalité de la population. Pareille innovation, deux fois contraire aux traditions du pays, et par le système de neutralité religieuse dans un pays d'enseignement confessionnel, et par le système du monopole budgétaire dans un pays où l'on ignore l'école d'État, marque une tendance significative et gravement inquiétante. Les écoles de Palestine auxquelles la généralisation d'une semblable méthode ferait perdre la prépondérance légitimement acquise seraient les écoles catholiques, surtout françaises et italiennes. La politique du Haut-Commissariat manifeste donc, d'ores et déjà, une défaveur évidente à l'égard de la communauté catholique de Palestine. Par où il appert que les intérêts et libertés catholiques aux Lieux Saints, devant l'hostilité des grecs orthodoxes, risqueront de subir un grave dommage si l'omnipotence britannique n'est pas régulièrement surveillée, contenue, par quelque sérieuse organisation de contrôle international.

5° Comment concevoir le contrôle ?

On a travaillé péniblement à échafauder une commission internationale de contrôle, qui fût un organe nouveau et distinct de tout ce qui existait déjà en Palestine. Jusqu'à ce jour, on a échoué pour les causes diverses que nous avons indiquées plus haut.

Il n'est pas douteux que cette commission de contrôle, si équitablement constituée qu'on la suppose, pourra facilement prêter à des critiques légitimes. Le problème des Lieux Saints de Jérusalem et de Bethléem sera son unique raison d'être. Mais l'étude de ce problème n'est pas tellement absorbante par elle-même qu'elle ne laisse place encore à des loisirs considérables. D'où la tentation, pour la Commission, une fois en exercice, de prouver son importance et son activité en élargissant peu à peu le cadre de ses opérations, c'est-à-dire en introduisant un élément nouveau de complexité et d'encombrement dans un ensemble d'affaires et d'institutions déjà passablement embrouillé. Ce péril vraisemblable crée une objection sérieuse contre l'existence même d'une commission construite de toutes pièces, comme dans les projets variés qui furent proposés en 1922.

Le Saint-Siège, et, pareillement, « l'Union Catholique d'Études Internationales », avaient suggéré une combinaison plus simple. La commission de contrôle aurait été simplement constituée à Jérusalem, par les Consuls des diverses Puissances (autres que la Puissance mandataire) qui appartiennent au Conseil de la Société des Nations. Dès lors, pas de frais nouveaux à prévoir ni d'organisation nouvelle

à créer. Mais les Consuls ou Vice-Consuls de France, d'Italie, d'Espagne et de Suède, résidant à Jérusalem, connaissant de près les hommes et les choses, se réuniraient parfois en conférence pour examiner les doléances auxquelles donnerait lieu la gestion des Lieux Saints, et si les griefs étaient jugés réels et notables, pour en faire un rapport exact au Conseil de la Société des Nations.

Contre cette combinaison, l'on a objecté la prépondérance trop complète qu'elle donnerait à l'élément catholique en l'absence de tout représentant de l'orthodoxie gréco-slave. Nous ne verrions nul inconvénient à l'adjonction du Consul de Grèce, beaucoup plus désigné que le Haut-Commissaire britannique pour défendre les intérêts et plaider la cause des grecs orthodoxes. Ainsi recrutée, la Conférence des Consuls constituerait la plus sérieuse et la plus compétente des commissions de contrôle.

La vraie objection de principe viendrait de l'Empire britannique, qui ne serait nullement disposé à voir les Consuls étrangers exercer en Palestine un rôle politique, une œuvre de contrôle officiel, qui rappellerait le rôle privilégié des Consuls européens dans la Turquie d'avant-guerre. L'Empire britannique réclame que les Consuls en Palestine se limitent exclusivement à la gestion des affaires civiles et administratives de leurs propres nationaux comme font les Consuls dans tous les autres pays du monde. La Conférence des Consuls pour le contrôle des Lieux Saints heurterait directement la conception anglaise.

Toutefois, le Gouvernement britannique est aux prises, en Palestine, avec des difficultés tellement multiples, épineuses et graves qu'il pourra fort bien accepter des choses et des conditions auxquelles il avait d'abord paru hostile et réfractaire. Le Haut-Commissariat de Palestine est maintenant aux prises avec l'opposition déclarée de tout l'élément arabe, qui constitue la grosse majorité de la population. Il est pareillement en rapports plutôt tendus avec une partie des éléments chrétiens, et, chose paradoxale entre toutes, avec les Juifs eux-mêmes, les dirigeants sionistes, qui trouvent qu'on leur accorde beaucoup trop peu. Devant de pareils embarras, l'Angleterre peut consentir à relâcher quelque chose de l'intransigeance de ses principes sur le rôle des Consuls étrangers, si les autres Puissances européennes lui font comprendre que le contrôle des Lieux Saints est proposé par eux en loyal esprit de collaboration avec la Puissance mandataire et non pas dans l'intention sournoise d'attaquer par ce moyen l'existence même du Mandat britannique en Palestine.

Donc, le contrôle des Lieux Saints aurait pour organe les Consuls de France, Italie, Espagne, Grèce et Suède, en résidence à Jérusalem.

6° Conclusion.

Cette question des Lieux Saints doit être suivie par les élites catholiques dans un loyal esprit de concorde, mais avec la ferme volonté de promouvoir une solution effective et favorable.

Une solution effective et favorable, telle que la Conférence des Consuls de Jérusalem : car nous croyons avoir assez démontré la nécessité impérieuse d'un contrôle, institué auprès de la Puissance mandataire, pour la sauvegarde des franchises et des intérêts catholiques dans les sanctuaires augustes de notre Rédemption. L'incertitude n'a que trop duré. En se prolongeant, elle aggraverait le malaise actuel et les animosités mutuelles. Aussitôt que possible, il faut aboutir.

Pour aboutir, un loyal esprit de concorde entre catholiques des différents pays et entre Puissances européennes est indispensable.

L'Empire britannique s'est fait octroyer le Mandat de Palestine. Quelles que puissent être les objections à l'encontre, on doit avouer qu'elles appartiennent à l'histoire du passé. Actuellement, la chose est tellement réalisée dans les faits, tellement consacrée par les délibérations de la diplomatie internationale, qu'il est inutile, qu'il serait maladroit, dommageable de vouloir ébranler ce résultat politique. Le mieux est donc de s'en accommoder franchement, de bonne grâce, selon les règles du *fair play*, c'est-à-dire d'un jeu loyal. L'Empire britannique n'aura plus lieu de redouter que le contrôle des Lieux Saints soit une petite manœuvre fallacieuse pour combattre et, s'il se peut, renverser sa domination en Palestine comme Puissance mandataire, ayant à gérer une tutelle. Le contrôle international des Lieux Saints pourra et devra s'accorder en toute loyauté avec le Mandat britannique en Palestine.

Par contre, l'Empire britannique sera tenu d'apporter la même loyauté, le même *fair play*, à reconnaître le rôle et le droit d'une Com-

mission internationale de contrôle des Lieux Saints qui possède des garanties sérieuses d'indépendance et qui correspond à la nature vraie des intérêts religieux qu'il s'agit de sauvegarder : la Conférence des Consuls de Jérusalem serait dans ce cas. Exposé à tant d'oppositions redoutables en Palestine, le Gouvernement britannique aurait grand tort de s'effrayer d'un tel rôle dévolu aux Consuls étrangers et de ne pas discerner l'avantage que retirerait son mandat palestinien d'une garantie de sécurité et de confiance accordée ainsi aux Puissances et aux institutions que la politique palestinienne de l'Angleterre avait d'abord alarmées.

En outre, l'Empire britannique doit loyalement avouer que les mêmes textes du Pacte de Versailles qui créent le régime des Mandats de la Société des Nations déterminent pareillement les limites de la portée des Mandats : tutelle provisoire qui protégera les situations légitimement acquises, les droits historiquement consacrés, jusqu'au jour où la population du pays sera mûre pour l'indépendance. La Commission internationale, la Conférence des Consuls en vue du contrôle des Lieux Saints, contribuerait à la sauvegarde équitable de situations légitimement acquises et de droits historiquement consacrés. Nous ne nous permettons aucune revendication abusive et exorbitante.

Continuons de parler avec la même franchise. Entre l'Italie et la France, il y a un désaccord sur la présidence de la Commission de contrôle. Ce désaccord pourra se présenter de nouveau si l'on propose de considérer la Conférence des Consuls de Jérusalem comme constituant la Commission internationale chargée de protéger les intérêts chrétiens et catholiques aux Lieux Saints. Il faut que le litige soit réglé par voie de tractation amiable entre le gouvernement italien et le gouvernement français. A une date récente, à Genève même, nous avons constaté que les deux seurs latines savent, comme à d'autres époques, s'appuyer l'une sur l'autre, collaborer ensemble avec une cordialité fraternelle. Inspirée de telles dispositions, la diplomatie des deux gouvernements saura trouver des solutions honorables et heureuses. Si, par exemple, le gouvernement italien est amené à reconnaître lui-même que le rôle privilégié du Consul général de France, en tout ce qui touche aux Lieux Saints de Jérusalem et de Bethléem, représente une situation légitimement acquise, une tradition toujours en vigueur, un droit consacré par l'article 62 du traité de Berlin, il n'y a pas de déshonneur ni de diminution pour personne à en tirer la conséquence logique et normale pour la présidence de la Conférence des Consuls de Jérusalem, réunie en vue du contrôle des Lieux Saints. Mais le gouvernement français, à son tour, sera tenu de reconnaître, et de consacrer par telle modalité qu'il faudra, l'importance exceptionnelle des intérêts religieux italiens au patriarcat latin de Jérusalem et à la Custodie de Terre Sainte ; il sera tenu également de reconnaître à l'Italie, sur quelque autre point, tel avantage privilégié, répondant à ses légitimes désirs, en un domaine où le concours de la France peut lui être utile. Bref, que l'accord s'établisse en toute loyauté entre deux gouvernements amis et rapprochés par tant d'intérêts communs.

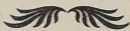
Cet esprit de concorde entre l'Empire britannique et les autres Puissances mêlées à l'affaire des Lieux Saints, et, plus encore, entre l'Italie et la France est d'autant plus nécessaire aujourd'hui qu'un même péril menace à la fois les Anglais à Jérusalem, les Français à Beyrouth et les Italiens à Rhodes : en un mot, tous les Européens seraient menacés du même péril et où les institutions chrétiennes et catholiques pourraient subir d'irréversibles catastrophes.

Tous les témoignages recueillis dans le Levant concordent à cet égard. Il se produit aujourd'hui un formidable réveil de fanatisme musulman chez les Arabes comme chez les Turcs. La victoire militaire et politique de Mustapha Kemal vient de faire tressaillir le monde islamique tout entier. Il existe, dans tout le Proche-Orient, une force immense, longtemps endormie, qui reprend conscience d'elle-même et qui travaille silencieusement, qui pourra bientôt réagir féroce contre tous les Européens, contre toutes les chrétiens du Levant. Que l'Angleterre, la France, l'Italie et les autres Puissances chrétiennes se jaloussent, se contrecarrent dans leurs entreprises politiques du bassin oriental de la Méditerranée : ce sera la poussée islamique, la revanche musulmane qui en retirera le bénéfice trop certain, et ce sera l'effondrement de l'œuvre admirable de civilisation chrétienne dont les Lieux Saints de Palestine demeurent le foyer et le symbole.

Pour sauver ce qui reste d'un patrimoine glorieux, auquel l'humanité est redevable de son immortelle espérance, sachons pratiquer l'Union

sacrée des Puissances méditerranéennes, et, à plus forte raison, des catholiques de tous les pays, menacés du même péril, obstinément fidèles au même amour : l'Union sacrée des heures trop courtes où les Croisades furent victorieuses.

YVES DE LA BRIÈRE, S. J.,
Professeur à l'Institut catholique de Paris,
Rédacteur de la Revue « Les Études ».



Une année de fascisme

Nous avons eu la bonne fortune d'assister aux fêtes commémoratives de la Marche sur Rome et de la prise du pouvoir par M. Mussolini.

Fêtes grandioses, telles qu'il ne s'en fit en ce pays qu'il y a deux millénaires, aux apothéoses des Césars. Fêtes très suggestives des idées, des énergies, des ambitions, des fiertés de la Péninsule.

* * *

De toute évidence, l'Italie s'est passionnément éprise de son Dictateur. Elle a retrouvé ainsi une unité morale qui lui manquait depuis les journées fameuses du Risorgimento.

De toute évidence aussi, l'Italie adhère — et de façon résolue — aux principales directives de politique intérieure et de politique extérieure dont le Chef des Chemises Noires se réclame.

Qu'on nous permette de décrire ici, en traits rapides, le spectacle qu'offrit au cours de cet anniversaire la ville de Milan, cette cité si orgueilleuse de son travail, de son intelligence et de sa richesse, et qui revendique hautement d'être la Capitale Morale de la nation. Il résume bien ce que nous avons vu dans des lieux innombrables, à Bologne, à Florence, à Pérouse, à Foligno, à Spoleto, à Terni, à Orte, à Monte-Rotondo, à Rome, et dans ces humbles villages dont tous les habitants, prêtres, religieuses, pères, mères, enfants se pressaient le long des rails à dix heures du soir, à onze heures du soir, à minuit, plus tard encore, pour apercevoir le Dictateur et lui crier avec leur joie leur amour.

Il y a douze mois, un anticléricalisme rabique et grossier s'acharnait contre le clergé milanais et le Culte. Des démagogues poussaient à une fainéantise crapuleuse les masses. On insultait de toutes manières l'armée et les gloires les plus certaines de l'Italie. Le maire, un communiste, du balcon de l'hôtel de ville, vociférait à la lie de la population que les combattants de la Grande Guerre, les vainqueurs de Vittorio Veneto n'étaient que des prostitués et des syphilitiques. Toute une admirable race se salissait, s'abîmait, s'avillissait, s'effondrait ainsi.

28 octobre 1923. Des milliers de jeunes citoyens viennent se ranger sur la Piazza Belgiojoso.

M. Mussolini va parler. Cet homme qui naquit de parents pauvres, qui fut forgeron, colporteur, va proclamer les résultats et les raisons de l'œuvre entreprise par lui et réalisée par lui.

De cette multitude, il ne s'élève plus qu'un silence ardent et tendu.

« Légionnaires de l'armée glorieuse, invaincue et invincible des Chemises Noires ! »

Le masque de l'orateur est d'une étonnante puissance. Ses mâchoires semblent faites pour de profondes morsures. Ses yeux ont un vif et dur éclat.

« Légionnaires ! Je suis fier de vous ! Vous êtes la Nouvelle Italie. Vous êtes la jeunesse, la vigueur, le printemps même de la patrie. Il y a un an, nous luttions dans des circonstances difficiles, pénibles, indignes de notre peuple. Ces épreuves-là sont finies, jamais elles ne reviendront. »

M. Mussolini n'a pas fait un geste. Ses deux mains étreignent fortement le bord de la balustrade. Sa voix grave, un peu rauque, porte par toute la piazza.

« Le fascisme avait promis de rénover l'Italie. Il n'a pas manqué à cet engagement sacré. »

« La monarchie est pour nous le signe le plus glorieux, le plus indiscutable, elle est le signe millénaire de la patrie. En aucun temps elle n'a joui d'un prestige pareil à celui d'à présent. Notre loyalisme est parfait. »

« L'Église est au fondement de notre nation. Elle est un aliment incomparable, elle est la principale source de nos qualités spirituelles, de nos plus hautes vertus. Le Catholicisme est ce qu'il y a de plus précieux dans le patrimoine italien. Nous ne l'avons affaibli nulle part. Nous ne l'avons diminué nulle part. Nous lui avons témoigné, chaque fois que nous en avons eu l'occasion, notre profond respect, notre dévouement. Nous ne cesserons pas d'agir ainsi. »

« L'armée était bafouée avant nous par la canaille. Ce sont pourtant ses morts qui nous ont sauvés. Gloire, gloire aux soldats de Vittorio Veneto ! »

Cette fois le Dictateur eut un geste, le premier du discours, sa large main lancée de toute la force du bras vers le ciel.

« Nous n'avons pas voté de lois exceptionnelles. Nous n'avons pas établi de tribunaux extraordinaires alors que de grands coquins devaient être traités avec une terrible rigueur. On dit cependant que nous avons offensé la liberté. Quelle liberté ? La liberté de se quereller sur toutes choses, d'intriguer contre toutes choses, et de trahir impunément les destinées de l'Italie ? La liberté d'attaquer, de salir, de détruire l'idéal de la nation, son idéal civique ou son idéal religieux ? Non, non, non, moi, chef du gouvernement, moi, chef du fascisme, je vous le jure, oui, je le jure, et de toute mon âme, cette liberté ruineuse et mortelle, cette liberté-là ne sera plus. »

Un grand frisson parcourt toute la foule qui lève vers le Dictateur, en signe d'adhésion, ses fusils droits.

« Légionnaires ! Vous m'avez donné des preuves innombrables de votre fidélité. Mais si, demain, je vous demandais des preuves de fidélité plus grandes que celles-là, me les donneriez-vous ? »

Un cri formidable de ces milliers de poitrines : « Oui ! »

« Légionnaires ! L'Italie a la mission providentielle de fournir des directives à l'Humanité afin d'assurer sur terre le triomphe de la plus haute civilisation. Si, pour cette mission, je vous ordonnais des sacrifices immenses, me les refuserez-vous ? »

Un cri de ces milliers de poitrines : « Non ! »

« Légionnaires ! Pour que la patrie soit puissante et redoutée, il faut que vous soyez très disciplinés. Si j'exigeais

que vous renonciez à toutes vos préférences personnelles, m'obéiriez-vous ? »

Un cri de ces milliers de poitrines : « Oui ! »

— « Légionnaires ! Si je vous disais de verser votre sang, si je voulais que la marche soit reprise non plus sur Rome, mais dans d'autres directions et jusqu'au bout, me suivriez-vous ? »

Le même cri, mais cette fois répété avec une ardeur éperdue : « Oui ! Oui ! Oui ! »

— « Légionnaires ! Il y a quelque chose de mystérieux, quelque chose de religieux, quelque chose de providentiel dans le fascisme, dans cette résurrection et ce rayonnement de l'Italie par nous. Moi, votre chef, je suis un modeste serviteur de notre immortelle nation. Je sens sur mes épaules une charge énorme, surhumaine, la charge d'assurer les destinées sublimes de la patrie. J'accepte cette charge, parce que je sens que Dieu le veut, parce que je sais que vous m'aidez. Quoi qu'aient dit des politiciens artérioscléreux et paralytiques, le fascisme durera non pas douze mois, mais douze fois cinq ans. Il durera parce que nous voulons qu'il dure. Il durera parce que nous détruirons ses adversaires. Il durera parce qu'il est le salut de l'Italie, la mâle beauté de l'Italie, son courage, le sens de ses responsabilités, sa plus noble générosité, celle qui sait tout donner, tout, l'esprit, le cœur et le sang. »

Comment décrire le plaisir et l'enthousiasme de la multitude en entendant ce langage ? Des fleurs tombent de partout sur les Chemises Noires qui les piquent au bout de leur fusil. Quel agréable symbole que cette grâce sur cette force !

Tel fut un des innombrables spectacles qu'offrit la Péninsule au cours de ces dernières semaines.

M. Mussolini a rendu à ses compatriotes l'élan, la confiance, la certitude, un patriotisme vibrant, discipliné, résolu. Il a réduit à l'impuissance les parlementaires. Il a presque anéanti le libéralisme.

On conviendra sans doute que ces premiers résultats ne manquent pas d'importance.

* * *

Le nombre des chômeurs est diminué de beaucoup.

Il n'y a pas eu depuis longtemps une grève importante. Le gouvernement fasciste a fait un gros effort pour convaincre les masses ouvrières qu'elles ne pourraient améliorer leur sort qu'en travaillant mieux et davantage. Afin de prévenir les abus, l'État garantit les contrats collectifs entre employeurs et employés dès qu'ils ont été déposés à la préfecture ou chez les magistrats. Les meneurs, les excitateurs à l'improbité et à la paresse sont rigoureusement surveillés. De la sorte, les conflits entre les chefs d'usine et leurs subordonnés ont toutes chances de ne se produire et de ne se développer que sur le plan technique, les querelles politiques ou idéologiques étant exclues. Dès qu'il y a mécontentement ou discussion, le syndicat ouvrier et le syndicat patronal soumettent leurs revendications ou leurs plaintes à un arbitre que désignent les autorités fascistes. Si le différend est de minime valeur, une personnalité de la région l'examine, et le juge. S'il s'agit d'une querelle plus grave, ou si l'accord ne s'obtient pas, on en réfère au Grand Conseil du Parti. En cas de difficulté extrême, ce serait le Dictateur qui se prononcerait et qui veillerait à la prompt et complète exécution de la sentence.

Les ouvriers et les patrons paraissent satisfaits de ces méthodes.

* * *

L'Italie manque de matières premières, de charbon et de capitaux.

M. Mussolini stimule de tout son pouvoir ceux qui s'appliquent à utiliser les chutes d'eau de la Péninsule. Des installations, pour plusieurs centaines de milliers de HP., sont en construction ou en projet.

On nous permettra de ne pas nous étendre longuement sur ce sujet spécial. Bornons-nous à quelques chiffres :

L'Italie importe deux cent mille tonnes pour alimenter ses industries textiles de coton. Le prix d'avant-guerre était de cent cinquante lires. Il est de mille lires maintenant. C'est-à-dire que, si auparavant il suffisait à nos amis d'Outre-Monts d'exporter trois cents millions de lires par an, il faut désormais qu'ils exportent deux milliards de lires. N'est-ce pas un facteur énorme de déséquilibre dans leur balance commerciale ?

Des cultures ont été organisées en Somalie, en Erythrée, en Lybie, en Anatolie, surtout dans la vallée du Méandre. Mais les transports ferroviaires coûtent un prix excessif, et les travaux d'irrigation sont malaisés.

Quant à la question bancaire, nous demanderons qu'on nous laisse la liberté de l'exposer une autre fois avec certain développement.

Il est inévitable que, dans ces conditions, le prix de la vie reste élevé.

Une chemise de qualité fort médiocre coûte 40, 45, 50 lires; le litre de vin ordinaire, 4 lires (il coûtait quarante centimes avant la guerre); le kilog. de sucre, 7,50 lires; le kilog. de beurre, 22 lires; le kilog. de filet de bœuf, 24 lires; le kilog. de tomates, 1,50 lire; etc., etc.

Les bilans de la plupart des entreprises paraissent avantageux.

Le budget de l'État, qui clôturait naguère en déficit de quinze milliards de lires, clôturait fin 1922 par un déficit de quatre milliards six cents millions seulement, et les calculs de cette année font espérer que cette perte ne sera que de deux milliards six cent seize millions.

Les chemins de fer de la Péninsule étaient, avant le fascisme, dans une situation déplorable.

Pendant les six premiers mois de 1922, on avait enregistré dans le personnel du railway 131.659 cas de maladie, comportant 1.691.294 journées d'absence.

Pendant les six premiers mois de 1923, on n'a enregistré que 76.205 cas de maladie, ne comportant que 874.815 journées d'absence. Soit une diminution de cinquante pour cent.

Au premier semestre de 1922, les manœuvres de 16.434.058 voitures avaient nécessité 1.772.258 heures.

Au premier semestre de 1923, les manœuvres de 17.238.808 voitures n'ont nécessité que 1.688.809 heures.

Les services ferroviaires devenant plus réguliers, le trafic a augmenté.

En 1922, on avait chargé 2.598.115 wagons et transporté 24.516.271 tonnes.

En 1923, on a chargé 3.022.700 wagons et transporté 28.592.373 tonnes. Soit une augmentation de seize pour cent.

Les recettes de janvier à juillet 1922 s'étaient élevées à 1.373.323.000 lires. Elles se sont élevées, de janvier à juillet 1923, à 1.497.875.000 lires. Soit un surplus de 124.552.000 lires.

Le chiffre du matériel mis hors d'usage ou en réparation atteignit, pendant l'année 1922, 18,7 pour cent du total. Il n'était plus que 12,9 pour 100 du total en 1923.

Le nombre des vols dans les gares, les compartiments, les dépôts, etc., fut de 13,098 pendant les trois premiers mois de 1922. Il descendit à 6,569 pendant le premier trimestre de cette année. Soit une économie de cinquante millions.

Depuis juillet, la ligne Gênes — Alexandrie — Turin — Modane est complètement électrifiée. Dans d'autres régions, on se sert à présent de locomotives de grande puissance. Beaucoup de tarifs avantageux ont été établis.

Les contrats avec les fournisseurs du railway ont été soigneusement révisés. On compte réaliser ainsi pour l'exercice actuel des reprises évaluées à une vingtaine de millions.

L'État va céder à des particuliers l'éclairage des trains, la construction des bâtiments, l'impression des billets, la gestion des baches, etc.

On veille à une meilleure utilisation des combustibles et des graisses. Plusieurs spécialistes estiment à une cinquantaine de millions les sommes qui seront récupérées annuellement de cette façon.

Les salaires absorbaient en 1921 deux milliards deux cent quatre-vingt-cinq millions pour un personnel de 240.000. Fin novembre 1922, soit une trentaine de jours après l'avènement de M. Mussolini, quatorze mille agents étaient licenciés. Vingt mille ont reçu leur congé depuis lors. Vingt mille autres le recevront bientôt. Empressons-nous d'ajouter que le gouvernement leur donne une indemnité considérable et veille à leur procurer un emploi satisfaisant dans les entreprises privées.

Bref, le budget des chemins de fer de la Péninsule accusait en 1922 un déficit énorme, plus de un milliard deux cents millions. Le budget de cette année atteste un déficit de neuf cents millions. Tout fait augurer que l'équilibre sera certain en 1923.

* * *

Le fascisme a réalisé d'autres réformes encore que celles-là, plus profondes, plus louables, plus décisives aussi.

On nous excusera de les signaler et de les commenter une autre fois.

NOBERT WALLEZ,
Professeur à l'École Supérieure
Commerciale et Consulaire de Mons.



Lettre de mon oncle curé sur la poésie contemporaine

Le lecteur n'ignore pas la grande courtoisie des éditeurs français et l'empressement qu'ils mettent à envoyer gratuitement leurs livres aux critiques littéraires qui écrivent dans les revues et les journaux. J'en reçois comme tout le monde. Et quand je les ai lus, je les passe à mon oncle curé qui les trouve souvent mauvais et m'adresse, à leur sujet, des lettres qui sont de vraies démolitions. Cette sévérité de jugement vient de la saine éducation littéraire qu'il reçut au petit séminaire de Bastogne et de ce qu'il n'a de rapports personnels qu'avec ses paroissiens et ses confrères du voisinage. Il mettrait de l'eau dans son vin si ses obligations professionnelles le menaient fréquemment déjeuner chez les auteurs dont il parle. Les sentiments du cœur jouent, en effet, le plus grand rôle dans les appréciations de la critique, et il

est bien naturel que les repas pris en commun aient aussi leur influence dans les jugements que les écrivains portent sur leurs confrères. L'homme est ainsi fait qu'il vante spontanément ceux dont il veut reconnaître les services ou dont il attend des bienfaits, qu'il blâme de préférence ses ennemis et décoche ses traits venimeux à ceux qui lui ont marché sur les pieds pour passer devant lui. L'on n'est vraiment équitable que pour les inconnus et les indifférents, et il faudrait, au surplus, avoir l'âme singulièrement ingrate pour éreinter les auteurs dont on fréquente la salle à manger et dont, souvent, on apprécie la cave. Les choses se passent ainsi dans tous les pays et ce n'est pas les Belges qui changeront rien à cela.

Je signalais plus haut le sentiment de générosité qui porte les libraires français à adresser gracieusement leurs publications aux critiques. Quand je m'apercevrai que les éditeurs belges en font autant, je le crierai sur les toits, et le lecteur en sera de la sorte informé.

MON CHER NEVEU,

Ah ! pour une fois, vous ne m'avez pas envoyé de la mauvaise littérature et je saurai dorénavant quels poèmes déclamer à mes confrères, quand je voudrai les retenir de jouer aux cartes et susciter leur admiration.

Le *Beau Temps* de M. Thomas Braun est l'un des rares livres contemporains où l'on trouve de bonne poésie et où un cœur sacerdotal puisse se complaire sans devoir faire aucune réserve théologique ni morale.

Péguy frise souvent l'hérésie avec sa manie de vouloir placer en paradis les pêcheurs qui ne vont pas même à confesse ; Claudel paraît trop soucieux de complaire à ses admirateurs de Norvège ou de Hollande, lesquels, comme vous savez, sont hommes à se retrouver dans les plus obscurs galimatias ; Francis Jammes me revient moins depuis que je sais qu'il habite un château pyrénéen et j'ai même rencontré des négligences dans le grand Verlaine.

Moi, voyez-vous, je ne suis pas tendre pour les gens qui publient leurs vers. Evidemment, je ne me crois pas le droit d'empêcher personne d'en faire ; grâce à Dieu et aux loisirs qu'Il me donne, je passe rarement une semaine sans composer moi-même quelque poème et sans en donner lecture aux gens qui viennent me voir. C'est entendu : on naît poète, comme disait l'autre ; on a ça dans le sang ; c'est un besoin naturel, comme de siffler ou de chanter, qu'il serait inutile et dangereux de combattre. Mais, il y a toujours moyen, quand ils sont faits, écrits, voire appréciés d'un petit cercle d'admirateurs et de parents, de se retenir de porter ses vers à l'imprimerie et de les lancer à la tête de tous les habitants de son pays.

Éditer un volume de vers, cela revient, mon cher Neveu, à dire à ses concitoyens : « Belges, mes frères, vous aimez Ronsard, Lamartine, Verlaine, Racine, et vos grands poètes nationaux, parce que leurs vers enchantent vos oreilles comme une tendre musique et parce que leurs poèmes vous apportent un peu de cette consolation dont votre âme a besoin dans cette vallée de larmes. Eh bien ! moi, je suis de la famille de ces hommes-là, de ces grands musiciens et de ces consolateurs divins. Je fais aussi des vers, ainsi que vous allez voir ; non pas des vers comme il en pleut et comme il en fourmille, mais de beaux vers qui méritent d'être lus, connus, chantés et goûtés par les âmes nobles à qui il faut de la poésie pour vivre. Fermez donc un moment Moréas, Valéry et Baudelaire, et veuillez écouter les chants de ma flûte ou de mon trombone. »

Il sied d'être indulgent aux prosateurs, parce que la prose est un article demandé et rétribué, et que les marchands de prose doivent aussi bien manger que les marchands de souliers. La poésie, au contraire, ne peut devenir un gagne-pain ; elle n'est jamais payée ; on ne vend pas les livres de vers et j'ai, dans mes tiroirs, plus de douze cents poèmes dont je n'ai jamais pu trouver le placement. Croyez-vous que je vais fonder une revue ou me ruiner d'une autre façon pour les faire paraître de force ? Bernique ! Ah ! s'ils étaient sublimes, nouveaux, ineffables, passe encore ! Mais, je suis assez modeste pour accorder qu'ils ne sont point tels. Le monde peut continuer à les ignorer ; Horace, Corneille, Victor Hugo et Mallarmé suffiront bien, comme par le passé, à la consommation des âmes poétiques ! A égalité de talent, modestie égale, s'il vous plaît !

Évidemment, je ne dis pas cela pour M. Thomas Braun qui est infiniment plus doué que vous et moi, et dont la poésie est d'une qualité trop rare pour devoir rester cachée au grand public.

Comment exprimer le genre de plaisir qu'elle donne à ceux qui, aussi bien que moi, l'ont comprise et goûtée ?

D'abord, elle est claire et sans énigmes. Elle ne casse pas les vitres, mais l'on ne s'expose pas non plus à gagner une méningite à vouloir en percer le mystère. Les vers de ce poète sont comme des pêches mûres dont la bouche reste longtemps satisfaite et parfumée. On en redemande et, grâce à Dieu et à son talentueux serviteur, l'on en retrouve presque à chaque page.

*Notre arche flotte sur des eaux immaculées.
C'est une mer sans voix, sans vague et sans phosphore
Qui naît avec le soir et meurt avec l'aurore.*

*La cloche de Redu sonne le couvre-feu,
Et l'encens du brouillard se gonfle aux pieds de Dieu.*

Ce qui est aussi bien agréable, c'est de rencontrer, au bout de chaque vers, une rime inattendue, à laquelle personne n'aurait pu songer, et qui vous donne un petit chatouillement de bonheur dont, pour ma part, je reste au poète profondément reconnaissant.

*Pauvre petite Wilhelmine,
tulipe du pays des Cimbres,
eus-tu toujours si fraîche mine
et tant de joie que sur ces timbres ?*

Ne vous êtes-vous point aperçu, mon cher neveu, comme la poésie de M. Thomas Braun était énumérative et ressemblait souvent à de fort belles litanies ? Tout ne s'y emmêle pas comme dans les chroniques emmuseuses de l'humoriste Abel Hermant ou dans les discours parlementaires du bourgmestre de Charleroi. Chaque chose vient à son rang ; tout est numéroté avec soin et la poussée lyrique n'est jamais telle qu'elle fasse perdre la tête à l'auteur et précipite son inspiration dans l'embrouillamini.

*Vous êtes entouré de nos saints qui vous prient,
Seigneur ! C'est saint Germain pour la paralysie,
pour les poumons c'est sainte Agathe et pour la face
c'est saint Laurent, pour le typhus saint Boniface,
c'est saint Roch pour la peste et pour le mal du corps
saint Erasme, et sainte Barbe contre la mort
instantanée, sainte Apolline pour les dents,
et sainte Marguerite pour le mal d'enfants,
et pour les yeux sainte Lucie et saint Corneille
pour les convulsions, la tête et les oreilles !*

Ces invocations m'acheminent à vous faire remarquer que Thomas Braun est essentiellement un poète religieux. Non pas de la race des saints extatiques et toujours sublimes comme saint Jean de la Croix ou sainte Thérèse ; non pas davantage, et heureusement, de ces grands pêcheurs qui, tel Verlaine, ont poussé vers Dieu des cris d'une magnifique et déchirante contrition.

On ne l'entend pas sans cesse raconter ses petites affaires au lecteur ; il ne doit pas, d'ailleurs, en avoir de fort compliquées.

*Je n'es père jamais être assez recueilli
pour que, pareil un jour à Françoise Romaine,
je voie ton front, tes mains, tes prunelles humaines,
frère pâle et vivant des beaux anges de Bruges !*

C'est manifestement une âme simple, et, s'il n'y avait pas grâces d'état, je me demande comment cet avocat pourrait bien faire pour se reconnaître dans le maquis de la procédure.

C'est un bon chrétien qui va à la messe, aux vêpres et au salut ; content de Dieu, de ses dons et de ses grâces ; satisfait de tout : du soleil quand il fait chaud, de la pluie quand il en tombe, du vin quand il en coule, du beurre, de la bière et du fromage quand ces denrées n'atteignent pas des prix exorbitants, des paysages ardennais où il chasse, des grasses plaines flamandes qu'il affectionne et de sa vie laborieuse d'avocat bruxellois. Ses vers dénotent un homme qui pratique avec ponctualité toutes les vertus chrétiennes : la foi, l'espérance, la charité, la prudence, la force et notamment la gratitude ; mais il ne s'en vante pas comme tant de néophytes intempérants. Pour lui, il y a longtemps que les créatures lui sont autant d'échelons par lesquels il s'élève à Dieu, le Créateur : et, s'il n'en use pas seulement par les yeux, ainsi que faisait François d'Assise, il a soin de s'en servir avec modération à l'exemple de ces chrétiens vertueux qui expriment

leur reconnaissance quand ils ont de la chance et leur patience quand les choses ne tournent pas comme ils voudraient.

D'ailleurs, il est bien superflu de faire tant de pétard pour les quelques contrariétés qui peuvent nous advenir dans l'existence. Tout finit toujours par s'arranger ici-bas, et nous devons prier Dieu, comme Thomas Braun, que les choses s'arrangent d'aussi heureuse manière à l'heure de notre mort :

*Pendant combien de nuits n'auras-tu pas veillé
pour qu'au dernier moment je demeure éveillé
quand tu mettras en fuite,
sous l'eau bénite,
après ceux de midi, tous les démons du soir !...
Et quand enfin, mon temps passé,
tu m'auras reconduit dans le bleu reposoir,
et près de mes parents, je l'espère, placé,
tu te prosternerai dans la poussière d'or
que fait aux pieds de Dieu le vol des séraphins.*

Vous êtes affligé, mon cher neveu, d'un défaut agaçant (1), où ne verse point, pour sa part, le poète Thomas Braun : c'est de n'avoir d'yeux, de voix, de cœur et de zèle que pour les choses de Wallonie.

*Daïgnez bénir, Seigneur, notre petit enfant.
— Le père parle. —
Nous l'appellerons Jean.
— La mère parle. —*

Nous l'appellerons Jean.

Voilà un Belge dont vous devriez prendre leçon et qui réconcilie, en son cœur et en ses chants, la Flandre, Bruxelles et le pays wallon.

*Saint Hubert, saint Hubert, patron des Ardennais,
Dont je veux exalter l'héroïque mémoire,
Toi qui sonnais
Du cor d'ivoire,
Dont le cheval,
Fumant d'écume,
Forçait les bêtes
Aux bois d'Arville et d'Hatrival,
Saint Hubert, saint Hubert, c'est aujourd'hui ta fête.*

*A Waereghem, en Flandre,
Ce matin,
Les veneurs, à l'offrande,
Dans le plateau du sacristain,
Martelé par un vieil orfèvre,
Ont déposé leur lièvre...*

*A Bruxelles, au Sablon
Dans l'encens qui bouge,
Les enfants de cœur,
En soutane rouge,
Semblent des piqueurs
Au creux d'un vallon...*

Quand l'on me conviera, quelque jour, à l'élection d'un poète national, je sais bien désormais à qui j'accorderai mon suffrage.

Si je ne parlais dans un instant pour Bizory, où il me faut entendre les confessions de la Toussaint, je vous donnerais également mon avis motivé sur les *Mains nouées* d'Emile Desprechins. Impossible. Un mot de critique seulement.

Vous savez que je crois à la Providence, moi, et que j'abhorre le pessimisme que rien, ici-bas, jamais ne légitime. Écoutez cette marche funèbre :

*Si des destins meilleurs m'avaient marqué du signe
Des heureux de la vie et des prédestinés,
Comme je t'eusse aimé, enfant au col de cygne !*

*Comme je t'eusse aimé, ange au cœur nouveau-né !
Va vers des fronts plus beaux et des seuils plus insignes.
La lune était néfaste au mois où je suis né.*

(1) J'ai longuement écrit à mon oncle pour rectifier son erreur.

Hein ! quoi ? Voilà un poète qui se marie avec quelqu'un très comme il faut, ainsi qu'il ressort de son livre ; qui est père d'une adorable petite fille ;

*Elle est ton résumé et le mien tout ensemble
Et nous sommes fondus en elle et elle en nous.
Elle est comme un miroir pacifiant et doux
Où chacun se complait dans l'autre et s'y ressemble.*

qui parle naturellement en vers et, ma foi, admirablement ; qui a déjà quatre livres imprimés et en a trois autres encore sur le métier ; qui est l'un des plus éminents rédacteurs de la *Libre Belgique* et a vu toute la presse belge d'expression française rendre hommage à son talent ; et le voilà qui prétend être né sous une mauvaise étoile ? Mais, qu'est-ce donc qu'il lui faut ? Les lauriers de Mussolini ? les succès diplomatiques de M. Jaspar ? d'être de l'Académie des Lettres Belges ? Patience, diable !

Enfin, cher neveu, portez-vous bien, prions l'un pour l'autre et continuez de m'envoyer des livres gratuits.

LUCIEN-JOSEPH PECQUET, curé.

Pour copie conforme :
OMER ENGLEBERT.



L'art du roman

Ce que nous cherchons dans les histoires romanesques, c'est au fond l'oubli de nous-mêmes.

Comme en toutes choses ! ripostera le philosophe. Et d'ouvrir Pascal à la grande page :

« Quand je m'y suis mis quelquefois, à considérer les diverses »
» agitations des hommes, et les périls et les peines où ils »
» s'exposent, dans la cour, dans la guerre, d'où naissent tant »
» de querelles, de passions, d'entreprises hardies et souvent »
» mauvaises, etc. j'ai découvert que tout le malheur des hommes »
» vient d'une seule chose, qui est de ne savoir pas demeurer »
» en repos, dans une chambre... Mais quand j'ai pensé de »
» plus près, et qu'après avoir trouvé la cause de nos malheurs, »
» j'ai voulu en découvrir la raison, j'ai trouvé qu'il y en a une »
» bien effective, qui consiste dans le malheur naturel de notre »
» condition faible et mortelle, et si misérable, que rien ne peut »
» nous consoler, lorsque nous y pensons de près... De là vient »
» que le jeu et la conversation des femmes, la guerre, les »
» grands emplois sont si recherchés. »

Mais dans cet art de se détourner de son propre spectacle et parmi les innombrables divertissements que la détresse des hommes a inventés, il n'en était pas de plus effectif avant la vogue des images cinématographiques, que le roman.

Le jeu et la guerre, la chasse et la conversation des femmes peuvent nous distraire ; mais on y goûte trop tôt cette lassitude des plaisirs coûteux où c'est soi-même que l'on dépense. Pour mieux dire : on y engage trop d'intérêts personnels, on y mêle trop de désirs et d'ambitions, on s'y rencontre trop inévitablement. A la guerre comme au jeu, il faut gagner ; de la vie de salon presque autant que de la chasse, il faut rapporter du butin. Le divertissement n'est complet que s'il est en quelque sorte désintéressé. Nous demandons un jeu gratuit, le beau plaisir, et sans doute cruel, d'une contemplation qui ne soit pas de nous-mêmes.

Les histoires romanesques répondent excellemment à cette exigence.

Sans quitter notre fauteuil, sans risquer de nos biens, nous participons à des aventures qui nous tirent de notre ennui. L'incroyable spectacle des passions humaines se déroule devant le contemplateur qui peut s'en émuouvoir, et parfois jusqu'à l'angoisse ; mais le plaisir sera d'autant plus piquant de se retrouver, le livre clos, le charme étouffé, sain et sauf, et peut-être enrichi d'une expérience qui ne lui a rien coûté. C'est le fameux dilettantisme mis à la portée de tout qui sait lire. Aux fables aussi, on peut se prêter ; on ne se donne pas.

Et ce divertissement respecte nos mesures naturelles. Il évite ce qu'il y a de trop radical dans les autres jeux. Oublier la misère de notre constitution, et ce que Pascal appelait, sans mâcher le mot, notre faiblesse, on sait bien que ce n'est pas possible. Ce l'est d'autant moins que dans les grands emplois et dans les jeux où nous engageons de nous-mêmes, les dangers que nous affrontons se chargent de nous rappeler ce qu'il y a de chétif, de précaire et d'incessamment menacé dans notre destin. Ainsi, feignant de nous détourner de notre mal, nous allons plus avant vers lui. Regardons plutôt celui des autres !

— Eh ! direz-vous, n'est-ce point le nôtre encore ?

— Sans doute, mais oublié. C'est comme d'un fardeau que nous aurions déchargé sur l'épaule du voisin et dont nous le regarderions accablé.

Mais le jeu a ses règles, comme tous les jeux. De savoir ce que nous cherchons dans la lecture d'un roman, nous apprenons ce que doit être le roman.

Ce ne sera pas un éclat lyrique, comme ces poèmes d'Asie où se complaisent des peuples très vieux et un peu puérils ; des suites de chansons nouées entre elles par quelque folle histoire.

Éduqués par deux grandes littératures raisonnables, la grecque et la romaine, c'est à bien voir la vie et les hommes que nous nous appliquons. Un *Atala*, un *Jardin sur l'Oronde* nous sont de prestigieuses musiques, mais bientôt fatigantes, comme toutes les musiques, si elles se prolongent. Faisons le tour de nos lettres françaises et des hauteurs du Moyen Age jusqu'aux maîtres d'aujourd'hui, les témoins abondent de notre réalisme et de notre goût de l'homme.

Le roman demeurera donc dans la tradition imposée par les exigences mêmes de notre race, en nous restituant les détails, le mouvement et la miraculeuse diversité de la vie que nos regards, s'ils étaient mieux exercés, découvriraient sans effort. Mais l'observation — celle des choses visibles presque autant que celle de l'âme — a ses écueils, quand elle se traduit en une œuvre d'art. Son plus grand risque est d'être servile ; c'est d'accepter le réel, comme il se donne, et il se donne souvent monstrueux, paradoxal, extravagant, inhumain. Par tant : dénué de vraisemblance.

Ainsi, ce qui serait acceptable dans un traité de psychiatrie, devient inadmissible dans le roman.

Nous y cherchons l'oubli de notre personne, mais dans un entourage familial, presque fraternel, non avec des monstres. Nous nous refusons à faire crédit et à nous intéresser à ce qui n'a su garder les signes de l'humain. La rêverie, le songe, la chimère, nous ne les tolérons que des poètes inférieurs.

C'est donc le propre de l'observation romanesque, d'appeler sans cesse à son secours, pour la guider et pour la contrôler, cette raison souveraine qui ordonne les matériaux de la beauté,

après qu'elle en a reconnu le prix. Elle n'est point faite, comme certains l'ont pensé, de froids jugements et de mesures rigoureuses. Elle n'établit pas à la balance les valeurs du butin qu'un travail préparatoire lui a apporté. Elle suggère et elle devine presque autant qu'elle apprécie. Elle est toute mêlée à cette imagination, riche de souvenirs et d'images, qui est si nécessaire à l'artiste. Entendue ainsi, la raison prend même un autre nom et s'appelle l'imagination créatrice.

D'une matière scientifique, d'un catalogue de musée, le romancier va retirer de la vie. A cet herbier de feuilles mortes et de fleurs séchées, il va rendre les grands souffles du printemps. Le jardin, la plaine et la forêt, par une étrange magie, vont renaître.

Cela ne va pas sans artifice, dira-t-on. Et il est vrai qu'il y a un mensonge de l'art, comme disait Wilde. Mais c'est un mensonge qui doit passer inaperçu pour se faire accepter. Quand il aura épousé l'habituelle démarche et les familières attitudes de la réalité vivante, il méritera d'être salué comme une œuvre d'art.

Tout cela est vieux et d'une expérience qu'avait déjà fixée notre Boileau.

*Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable...
L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas...*

Encore faudrait-il se méfier de la trop facile dissociation du vrai et du vraisemblable.

Contentons-nous d'exiger du romancier, l'observation rigoureuse et entière.

Ce qui nous irrite dans les êtres d'exception, c'est de ne connaître que leur exception, c'est-à-dire, ce qui les éloigne de nous. Mais il n'est si grand monstre qui ne se rattache par quelque côté à l'homme normal, comme il n'est si extravagante folie qui ne garde quelque lambeau de sagesse.

C'est en relevant, si pauvres soient-ils, les traits de la commune humanité, que le romancier défendra la vraisemblance de son œuvre.

Au fond, les résultats de l'observation ne paraissent jamais inadmissibles que parce qu'ils sont incomplets.

La crédibilité, comme dit Bourget, étant sauve, l'art du roman variera avec les littératures et avec les romanciers. Mais est-ce bien d'art qu'il faut parler ici ? Tout au plus de méthode et de technique. On se rendra bientôt compte que celles-ci sont commandées par ce que Taine appelait le milieu.

Rien de si dissemblables, en effet, qu'un roman français et qu'un roman russe, par exemple. Le romancier français est toujours plus ou moins un professeur qui analyse et qui explique. N'est-ce pas Balzac qui s'intitulait lui-même « docteur ès sciences sociales » ? Ce n'est qu'un témoignage, mais il est symbolique.

Le russe au contraire procède d'une autre façon. Il semble qu'il répugne à ces discours sur les passions qui font le gros du roman français. Les passions, il aime mieux les montrer à l'œuvre. Il les fixe palpitanter, chaudes encore, sans prendre souci de les expliquer. C'est à nous d'en saisir les liens, d'en voir les causes, comme si nous assistions à un spectacle de la vie.

De la vie, voici du reste tous les détails, les menus faits, la prodigieuse diversité et pêle-mêle, dans un désordre conscient et volontaire. M. Charles du Bos l'a noté fort subtilement à propos de Tolstoï :

« Plus on pratique Tolstoï et plus on est frappé d'une particularité qu'on pourrait définir ainsi : une certaine indifférence au sein même de l'infailibilité. Lorsqu'on se promène en pleine campagne, à travers les herbes hautes, il arrive que machinalement on en casse une : on la porte à sa bouche, puis on la rejette. A travers l'impression que laisse au lecteur le choix du détail chez Tolstoï, il semble que l'on perçoive je ne sais quel geste analogue. Or, cette impression d'une relative indifférence, c'est elle avant tout qui révèle chez le romancier son plain-pied avec la vie et le pouvoir qu'il exerce sur elle... »

Qu'une telle méthode aboutisse à une grande intensité, cela ne fait aucun doute. Mais elle a ses désagréments et pour nous, Occidentaux, ils sont très sensibles. Epris d'ordre, nous ne voyons qu'un artifice assez grossier dans ce désordre de l'œuvre d'art que l'on prétend assimiler au désordre même de la vie. Paul Bourget a fait plusieurs fois justice de cette erreur. Sans doute, la réalité se présente par fragments successifs et sans ordonnance apparente, mais elle ne peut être rapportée que si elle est connue. « Elle n'est connue que si elle a un témoin, et ce témoin lui donne une unité par le seul fait qu'il ne saurait la constater sans se placer à un point de vue, celui de son esprit. La composition dans le roman n'est que cela : un point de vue. Composer, c'est donc pour l'écrivain se conformer à la marche même de la vie. Ne pas composer, c'est se placer dans l'artificiel, puisque c'est fausser cette marche et peindre ce qui n'a pu être connu. »

Ainsi, quelque secrète amitié que l'on porte aux formes étrangères du roman, la raison et le bon sens nous ramènent à donner une fois de plus la préférence à l'art français. Sa rigueur est conforme aux règles mêmes de la vie. Car la vie n'apparaît en désordre qu'aux yeux qui la contemplant avec des regards hébétés.

JEAN VALSCHAERTS.



Chronique d'histoire et d'art religieux

Les "Exemples", d'un Ermite siennois

A propos d'un livre récent (1)

A sept kilomètres environ de Sienne, on voit encore parmi les arbres d'une épaisse forêt un antique ermitage de l'Ordre de Saint Augustin : Lecceto, asile pacifique où vivaient autrefois des saints et où leur prière faisait fleurir des miracles.

Ce couvent est devenu aujourd'hui la propriété du séminaire archiépiscopal de Sienne qui, sans lui faire subir aucune modification fâcheuse, l'a transformé en une maison de campagne, tenant à la fois de la ferme et de l'asile de vacances : une retraite dans les bois, où l'âme et le corps peuvent venir chercher un égal repos.

(1) *Gli Assempri di Fra Filippo degli Agazzari, a cura e con introduzione di Piero Misciattelli* ; Sienne, Giuntini Bentivoglio, 1922. — Une première édition de 1865, faite par D. C. F. Carpellini, est aujourd'hui introuvable. — Une étude en langue française sur les *Assempri* doit paraître bientôt à la librairie Perrin, de Paris.

Le gardien est aimablement bavard ; il raconte volontiers de vieilles histoires siennoises. Il ne témoigne, comme le font trop souvent ses collègues, d'aucun désir égoïste d'être débarrassé de vous au plus vite, pour avoir rapidement la satisfaction d'encaisser la *mancia* attendue. Et quand la visite officielle est terminée, on reste flâner tout à loisir dans le vieil ermitage, sans avoir à craindre d'être importuné par les règlements et par les hommes chargés de les appliquer. La porte est grande ouverte au pèlerin, et l'on y pourrait graver la devise célèbre de Camollia : *Cor magis tibi Lecceto pandit* (1). Lecceto aussi nous ouvre son cœur et nous assure que, parmi la paix de sa solitude, aucun bruit ne viendra couvrir l'appel émouvant du passé.

Les grottes où vivaient les ermites ont, il est vrai, disparu ; mais le couvent a conservé ses cloîtres et ses portiques peints, son église et ses chapelles remplies de tombeaux, et sa tour crénelée de forteresse féodale, qui jaillit seule de l'épaisseur de la forêt. Du petit village de Montalbucio, on voit sur la droite Sienna avec sa cathédrale, ses campaniles et ses palais, dominer du haut de ses trois collines la plaine où frissonnent les oliviers, pendant que du côté opposé les chênes étagent leur masse monotone sur les flancs du Monte Maggio : *Ilicium vetus, sanctitatis illicium*... (2).

Ambrogio Landucci, l'historien de Lecceto, nous offre une liste de quarante-neuf Bienheureux qui « sont sortis de l'ermitage sacré sous la règle du Père Saint Augustin ». Il est vrai que les Bollandistes ont émis des doutes sur la légitimité du culte de ceux qui *beati dicuntur Ilicetani*, et, sauf de rares exceptions, ils ne les ont point accueillis dans les *Acta Sanctorum*. Landucci et les hagiographes siennois qui l'ont suivi n'ont point connu de tels scrupules. Vers 1336, le Prieur du couvent dut se rendre solennellement au lieu où étaient enterrés les corps des Bienheureux et là, « au nom de la sainte obéissance, il leur commanda de s'abstenir à l'avenir de demander à Dieu des miracles en faveur de ceux qui recouraient à leur intercession, parce que le concours du peuple était si considérable qu'il troublait profondément la retraite de ses Religieux » (3). Comment, après cela, douter que ne fussent Bienheureux ces morts à qui il fallait interdire de faire des miracles ? Et ce qu'il y a peut-être de plus curieux en cette défense, c'est que, si elle est postérieure à 1332, le Prieur était à ce moment Fra Niccolo Tini qui est lui-même inscrit, sous le nom du Bienheureux Niccolo Marescotti, au catalogue de Lecceto, et dont les miracles nous ont été rapportés par l'un de ses anciens novices !

Mais, quelle que soit l'authenticité de cette anecdote, le seul fait qu'elle se racontait encore au temps de Landucci (4), qui l'a recueillie, prouve en quelle vénération étaient tenus par le peuple de Sienna les Ermites de la Forêt du Lac (5), et aussi combien grand était chez eux cet amour de la solitude contre lequel sainte Catherine a dû lutter au début du schisme, lorsqu'il fut nécessaire de faire venir à Rome William Flete et Antoine de Nice.

La réputation de sainteté des Ermites avait conduit à Lecceto plusieurs papes, Guillaume duc d'Aquitaine, saint Galgano ; et saint François d'Assise lui-même s'y serait retiré en 1209, « ayant le pressentiment que la vie régulière y était parfaite » (6).

L'historien de Lecceto ne s'est pas contenté de dresser la liste des Bienheureux de sa Congrégation ; il a énuméré, avec un soin pieux, tous les « hommes célèbres qui sont issus de l'ermitage sacré sous la règle du Père Saint Augustin » ; ceux qui l'ont illustré par leur doctrine et les dignités ecclésiastiques dont ils ont été revêtus ; les écrivains ; les maîtres et les docteurs ; les licenciés en sacrée théologie ; les économistes même.

Au nombre des écrivains, Landucci aurait pu compter Fra Filippo degli Agazzari, dont tous ses biographes nous assurent qu'il était infatigable et que ses œuvres s'avaient si nombreuses que plusieurs cellules en étaient pleines. Mais Fra Filippo avait mérité une place plus haute, et il figure parmi les Bienheureux que la voix populaire avait jugés dignes d'un culte. Il aurait reçu du ciel sa mission, alors qu'il méditait un jour et qu'il entendit cet appel : « Lis et écris ! »

(1) Sur la porte Camollia de Sienna, on lit encore aujourd'hui : *Cor magis tibi Sena pandit*, Sienna t'ouvre son cœur plus grand que sa porte.

(2) Chênaie (en italien : *Lecceto*) antique, charme de sainteté ; le jeu de mots latins est intraduisible.

(3) GIROLAMO GIGLI, *Diario senese*, II, p. 383 ; Lucques, 1723.

(4) XVII^e siècle.

(5) *Selva di Lago*, autre nom de Lecceto.

(6) Landucci.

Il obéit. Mais son œuvre, qui comprenait sans doute aussi des traductions et des copies, a presque entièrement disparu, soit au cours du siège de 1554, soit dans le naufrage du Père Mariano, Général de l'Ordre, qui se rendait de Rome à Naples et portait, paraît-il, dans ses bagages une partie de cette bibliothèque.

Deux manuscrits seulement ont été conservés, qui tous deux se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque communale de Sienna. L'un d'eux contient, après la légende de la fin du monde et celle de saint Silvestre, le recueil de contes moraux, connus sous le titre d'*Assempri*, qui suffit à lui seul à sauver de l'oubli le nom de Fra Filippo.

De la vie de l'auteur, nous ne savons à peu près rien : il est d'ailleurs fort possible que ce soit, tout simplement, parce qu'il n'y a rien à en savoir. Il entra, probablement très jeune, dans l'Ordre des Ermites de Saint Augustin. Il pria ; il médita ; il écrivit. S'il fut, comme la plupart de ses confrères, un amant passionné de la solitude, il jugea souvent nécessaire de s'y arracher, pour se documenter, par de nombreuses conversations, sur la marche du monde, qui lui paraissait, à bon droit, fort défectueux.

En 1416, alors qu'il avait certainement plus de soixante-quinze ans, il écrivait encore l'avant-dernier des récits des *Assempri*, après avoir reçu une lettre d'un de ses chers amis ; et il se livrait même, d'après ce qui paraît résulter de son texte, à une petite enquête, qui demeura vaine, pour connaître les noms de certaines personnes d'Arcidosso. Le 30 octobre 1422, il mourait dans la Forêt du Lac, chargé d'ans et de mérites, et son nom allongea le catalogue des Bienheureux qui était le titre d'honneur suprême des Ilicetains.

L'austère religieux n'avait point désiré d'autre récompense que celle-là : la récompense de Fra Niccolo Tini qui l'avait accueilli, trois quarts de siècle plus tôt, au couvent des yeuses et qui lui avait montré la voie ; la récompense de tous ceux qui avaient fondé la réputation d'héroïque vertu de la « chênaiie antique, charme de sainteté ». Mais de son petit livre des *Assempri*, Fra Filippo di Leonardo di Cola degli Agazzari devait recevoir, par surcroît, ce qu'il n'avait point demandé : une modeste gloire de conteur.

« Ci commencent quelques miracles et assempri de divers sujets, lesquels furent écrits à la louange et révérence de Dieu et de sa Très Sainte Mère la Vierge Marie, afin que les bonnes et dévotes personnes, qui lisent les légendes et les assempri et les miracles des Saints du vieux temps, se reconfortent dans leur foi, en voyant que de nos jours encore Dieu continuellement en fait apparaître dans les diverses parties du monde. »

Ainsi, pour la consolation des justes et la terreur des impies, « en les années du Seigneur 1397 », Fra Filippo composa le livre des *Assempri* dans sa cellule de Lecceto, parmi ses manuscrits accumulés et les ombres pieuses de la « chênaiie antique ».

Et il n'atteignit pas que le but édifiant qu'il s'était proposé : car il fournit du même coup, à notre lointaine curiosité, un document d'une étrange saveur sur les Siennois du XIV^e siècle ; et on peut dire encore qu'il fit, au moins dans une certaine mesure, œuvre littéraire : ce à quoi nous sommes bien sûrs qu'il n'avait jamais songé ; car cette petite chose, si méprisable, que nous appelons aujourd'hui la littérature, il l'aurait, le bon Ermite, sans hésitation, jugée de diabolique origine : qui, d'ailleurs, oserait affirmer qu'il aurait eu complètement tort ?

Il n'avait, dans sa solitude, voulu que réunir des « exemples » : des « exemples » où les bons sont récompensés et surtout les méchants punis. Il en avait, sa longue vie durant, collectionné une « quantité très grande ». Et, comme il approchait de la soixantaine, il jugea que le moment était venu de faire un choix et d'écrire « seulement ceux qu'il avait entendus de bonnes et dévotes personnes et dignes de foi, sur lesquelles en son esprit aucun doute il n'avait eu et dont il lui paraissait certain qu'il lui avait été dit le vrai ». En cette manière, ne s'oublieraient pas les susdits « exemples » et Fra Filippo obéirait à l'ordre divin.

« Et les misérables qui commettent et font continuellement semblables etpires péchés, par les susdits « exemples » s'amenderaient et se corrigeraient, en sorte qu'ils mériteraient d'avoir la gloire céleste, laquelle Dieu nous concède par sa pitié et miséricorde, Lui qui est béni in secula seculorum. Amen. »

Aux récits qu'il avait amoureusement recueillis l'Ermite de Lecceto a « parfois ajouté quelques paroles morales, mais néanmoins en aucune chose il n'en a changé le sens ». Les *Assempri* sont donc des « exemples », analogues à ceux que les prédicateurs du Moyen Age employaient abondamment dans leurs sermons, pour soutenir, voire

réveiller, l'attention des fidèles lassée souvent, — et nous les excusons, — par l'extraordinaire longueur de cette sainte éloquence.

Le caractère du recueil des *Assempri* se précise sans peine : par le but, à chaque page affirmé par l'auteur, de faire avant tout œuvre nationale ; et par la nature même de ses sources d'information. Demandez la bonne foi la plus absolue à l'Ermite de Lecceto : jamais une déception ne sera à redouter. N'ayons point le pédantisme d'exiger de lui ce qu'on appelle le sens critique : nous nous exposerions à des mécomptes, dont il serait fort injuste de lui faire supporter la responsabilité.

Ses « exemples » viennent du peuple. Ils portent la marque indélébile de leur origine. Même lorsque Fra Filippo peut remonter, ce qui est toujours son ambition, jusqu'aux témoins oculaires ou jusqu'aux héros de sa pieuse anecdote, les chances d'erreur ne sont point par cela même exclues. Et il n'est pas inutile de rappeler, avant d'être trop sévère à sa crédulité, quelques pages d'un vigoureux bon sens, que le R. P. H. Delehaye a écrites à propos de la formation des légendes hagiographiques (1).

Les « bonnes et dévotes » personnes avec qui conversait, sous les yeuses, l'Ermite de Lecceto avaient tendance, par exemple, à faire intervenir à tout propos, voire même hors de propos, le diable, sous forme visible, dans le cours ordinaire des actions humaines. Et elles étaient mal habiles à distinguer avec précision ce qu'elles avaient vu de ce qu'elles avaient seulement supposé.

Des récits analogues dont était encombrée leur imagination, elles subissaient, à leur insu d'ailleurs, la profonde influence. Un travail inconscient d'interprétation s'opérait dans leur esprit sur les faits les plus simples et les plus naturels. Lorsqu'ensuite elles les racontaient, sans aucun désir de tromper, elles ne savaient déjà plus distinguer leur apport personnel de celui de la réalité objective. Souvent s'intéressait entre leurs yeux et la nature un prisme d'un merveilleux pouvoir colorant ; les choses leur apparaissaient comme déformées par un miroir aux courbures savantes.

L'événement, sujet d'un *assempro*, à peine survenu, à peine raconté pour la première fois, intervenait aussitôt « ce créateur anonyme que l'on appelle le peuple, ou, en prenant l'effet pour la cause, la légende, et dont l'œuvre est celle d'un agent mystérieux et collectif, libre dans ses allures, rapide et désordonné comme l'imagination, sans cesse en travail de nouvelles inventions, mais incapable de les fixer par l'écriture (2). »

Certes, il ne soupçonnait pas cela le bon Fra Filippo, lui qui nous cite si fréquemment, avec une parfaite sérénité d'âme, la rumeur populaire comme un témoignage décisif de ses extraordinaires « exemples » ! Non, décidément, Fra Filippo degli Agazzari, de l'Ordre des Ermites de Saint Augustin, n'eut jamais rien d'un Bollandiste : sauf la bonne foi. Il aurait allongé sans difficulté le catalogue des Saints ; mais il eût été imprudent de compter sur lui pour en « dénicher » un seul : suivant l'expression dont on taquine assez volontiers les célèbres et savants hagiographes. Il divisait d'ailleurs le monde, nettement, en deux catégories : les misérables, dûment damnés, et les Saints, dûment canonisés. Quant à la « classe moyenne », c'est à peine si pour lui elle existait. Et en cela Fra Filippo était profondément siennois : par le mépris absolu et magnifique qu'il témoignait pour la mesure.

Mais si nous ne pouvons plus guère accueillir aujourd'hui, sans d'assez sérieuses réserves, la plupart des miracles et des diaboliques aventures des *Assempri*, et si tous les « exemples » de Fra Filippo sont loin de nous apparaître comme également concluants, le petit recueil ascétique, composé dans l'ermitage de la Forêt du Lac, va se montrer à nous sous un aspect nouveau et que son pieux auteur n'aurait jamais soupçonné.

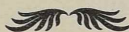
Comme il arrive souvent à ses pareils, observateurs consciencieux et probes des vices qu'ils avaient dessein d'extirper et des vertus dont ils souhaitaient l'éclatante floraison, l'austère moraliste se présente surtout à nos yeux comme un peintre de mœurs d'une étonnante sûreté de touche. Et si nous ne croyons plus, avec une soumission uniforme, tout ce qu'il nous raconte, nous savons que lui le croyait : lui et le peuple nombreux qui s'agite et qui rit, et qui pleure et qui souffre, parmi le monde, enchanté et réel, de ses merveilleuses histoires.

A travers les soixante-cinq récits qui forment le livre des *Assempri*, nous voyons jaillir, comme d'une source pure, toute la vie de la plus pittoresque, et de la plus fantasque, et de la plus sympathique des

Communes médiévales ; et nous voyons aussi le narrateur se peindre lui-même, dans sa sincérité charmante et dans son zèle, ardent à la fois et naïf, pour le salut des âmes, et la gloire de Dieu et de la Vierge Marie, Reine et Avocate de la cité de Sienne.

Les révolutions de la commune, les guerres, les ravages des Compagnies d'aventure, les épidémies et les famines, telle nous apparaît d'ailleurs la série des événements historiques qui sont rappelés incidemment dans les *Assempri* : tous lugubres, sans exception. Voilà ce qui arrachait seulement les ascètes de Selva di Lago à leur vie quotidienne de silence et de prière : ou pour les contraindre à fuir et à se défendre, ou pour stimuler l'ardeur de la charité dans ces âmes, que préoccupait l'au-delà, beaucoup plus que la vanité du monde éphémère (1).

ALEXANDRE MASSERON.



“Ford-for-President,,

Les journaux américains annoncent, pour le 12 décembre, la réunion, à Détroit, des *clubs* patronnant la candidature de Ford aux prochaines élections présidentielles américaines.

A côté des « as » de la politique internationale, de quelques boxeurs et d'une demi-douzaine d'étoiles de cinéma, entre Lloyd George, Carpentier et Douglas Fairbanks, Ford arrive à bonne place dans la liste des contemporains célèbres. Rares sont ceux qui ne connaissent ou ne soupçonnent ses durs débuts, à seize ans, au salaire minime de deux dollars cinquante par semaine ; et personne n'ignore qu'il est à l'heure actuelle ce « roi de l'automobile » dont les usines ont sorti plus de huit millions de voitures depuis quinze ans, — l'homme le plus riche du monde, dont la fortune est évaluée à plus de 600 millions de dollars, quelque 12 milliards de francs.

Arrivé à 57 ans au faite de la prospérité, cet industriel qui aime proclamer la douceur du Foyer et passe ses meilleurs moments entre sa femme, son fils et ses petits-enfants, rêverait-il de couronner sa fabuleuse carrière par l'exercice de la plus haute magistrature américaine, et « risquerait-il sa chance » aux élections présidentielles de novembre 1924 ?

Qu'il avoue le vouloir, nul ne le prétend.

Que d'autres le veuillent pour lui, et qu'il les laisse faire, ce n'est point douteux.

Dès lors que sa candidature est possible, il nous paraît intéressant d'examiner brièvement dans quelles conditions elle pourrait se poser.

Ford a-t-il des partisans ? — Indubitablement, et beaucoup.

A-t-il des adversaires ? — Sans conteste, et de nombreux.

Tâchons d'en établir le relevé.

SES PARTISANS POSSIBLES.

Il a, pour lui, d'abord, les 150 *clubs* fondés dans le but de « chauffer » sa candidature, et qui doivent se concerter, le 12 décembre prochain, sur un programme et des moyens d'action. Quelle force représentent ces *clubs* ? Il est difficile de le dire et hasardé de le conjecturer. La question n'aurait d'ailleurs une importance capitale que si ces *clubs* étaient

(1) *Les légendes hagiographiques*, p. 16 et suiv., Bruxelles, 1905.

(2) *Op. cit.*, p. 12.

(1) La suite de cet article paraîtra dans un prochain numéro.

SALLE DE L'UNION COLONIALE, 34, RUE DE STASSART, BRUXELLES

LES GRANDES CONFÉRENCES CATHOLIQUES

SOUS LES AUSPICES DE

SON ÉMINENCE LE CARDINAL MERCIER

CINQUIÈME ANNÉE

Prendront la parole cet hiver à la tribune des Grandes Conférences Catholiques :

- M. LEON BERARD, Ministre de l'Instruction Publique en France,
 LE GENERAL GOURAUD, Gouverneur militaire de Paris, (14 décembre),
 M. MAURICE PALEOLOGUE, ancien ambassadeur de France en Russie, (fin mars),
 M. BRAND-WHITLOCK, ancien ambassadeur des États-Unis à Bruxelles,
 M. HENRI BORDEAUX, de l'Académie Française, (28 janvier),
 M. MAURICE DONNAY, de l'Académie Française, (25 novembre),
 M. ANDRE LEFEVRE, Député, ancien Ministre de la Guerre, (8 janvier),
 M. G. K. CHESTERTON, (5 février),
 M. GONZAGUE DE REYNOLD, de l'Université de Berne, délégué de la Suisse à la Société des Nations, (en janvier),
 M. LOUIS MADELIN, (21 décembre),
 M. JACQUES BAINVILLE, (8 avril),
 REVEREND PERE MARTIN, (en février),
 MM. JEROME et JEAN THARAUD, (4 mars),
 M. ANDRE BELLESSORT, (1 avril),
 M. ANTOINE REDIER, directeur de la « Revue Française », (50 novembre),
 M. HENRI GHEON, (7 décembre).

Les conférences commenceront le VENDREDI 23 NOVEMBRE, par la conférence de M. MAURICE DONNAY sur :
LE THÉÂTRE D'ALFRED DE MUSSET.

Prix de l'abonnement à la série des seize conférences : 65 FRANCS (plus 2 fr. de location)

La location des places se fera, comme l'année dernière, par les soins de la Maison LAUWEREYNS, 36, TREURENBERG, tous les jours (dimanches et fêtes exceptés), de 9 1/2 à 12 heures et de 2 1/2 à 5 heures, à partir du vendredi 16 novembre.

Les conférences paraîtront dans LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS

Secrétariat des conférences : 38, BOULEVARD BOTANIQUE, Tél. : 29945

les seuls artisans possibles d'une victoire Fordiste. Mais ce n'est pas le cas.

En dehors d'eux il paraît assez naturel de classer comme partisans éventuels et électeurs favorables les 100.000 ouvriers que Ford emploie dans ses usines. Satisfaits du patron qui les fait vivre, ils seraient vraisemblablement acquis à sa cause le jour où il serait fait appel à eux. Et l'on pourrait, au même titre, s'attendre à un vote Fordiste de la part des 7.000 agents et représentants de l'« oncle Henry ».

Serait-il téméraire d'escompter en outre quelques voix de ces millions d'Américains qui doivent à Ford le moyen de locomotion économique et rapide, indispensable à la prospérité de leurs affaires ? Je ne le pense pas ; le sentiment d'une certaine reconnaissance pourrait fort bien dicter le vote de ceux que d'autres candidats n'attirent pas de façon spéciale.

Ford trouverait également et surtout un appui solide dans l'élément rural de l'Ouest. C'est là peut-être qu'il serait assuré du soutien le plus fidèle, et pour de multiples raisons. D'abord parce que Ford a doté le cultivateur américain de sa *Flivver*, de sa voiture automobile, et que du jour où la *Ford*, disgracieuse et amusante, fit son apparition à la ferme, la vie rurale fut totalement bouleversée. Dès ce moment le fermier n'était plus, comme auparavant, l'isolé confiné sur ses terres, risquant de loin en loin un lent voyage de 20 à 30 kilomètres pour se rendre à la ville la plus proche ; grâce à sa *Flivver* il se trouvait tout à coup à 30 ou 40 minutes des marchés voisins, où des débouchés quotidiens et les facilités de ravitaillement lui permettaient de donner à son exploitation une extension jusqu'alors impossible. On comptait, en 1920, 2.146,362 automobiles en usage dans les fermes des États-Unis ; sur ce nombre on peut compter, sans crainte d'erreur, deux millions de *Ford*. Autant d'électeurs ? Pas tout à fait, évidemment, mais beaucoup quand même. Or, l'automobile n'est pas le seul instrument de progrès dont le fermier américain soit redevable à Ford : il lui doit encore le tracteur. On en recensait 246.000 en 1920 ; Ford y intervient certainement pour une grosse moitié. Et ce n'est pas tout. Ford possède des chemins de fer ; il se fait fort, auprès des agriculteurs, d'exploiter les chemins de fer des États-Unis bien mieux et à de bien meilleures conditions que les sociétés existantes. Cette seule perspective rallierait à Ford nombre de partisans, car l'élévation du fret est un des cauchemars des fermiers de là-bas. De plus, Ford nourrit le projet énorme de racheter au gouvernement fédéral les installations commencées par celui-ci, pendant la guerre, à Muscle Shoals, et se propose d'y fabriquer en grand des engrais pour l'agriculture. Dernière raison pour lui de pouvoir espérer quelque chose du vote rural.

En dehors de ses partisans déjà déclarés, de ses ouvriers, de ses employés et de beaucoup de fermiers, il est certain enfin que Ford ne laisserait pas tout à fait indifférente la grande masse des électeurs. Les mécontents ne manquent pas, en Amérique comme ailleurs, pour critiquer le régime établi, récriminer contre les théories ou les partis traditionnels, et espérer le salut d'un homme et de procédés nouveaux. Il n'est pas dit que si Ford se présentait à leurs suffrages ils ne le considéreraient pas comme le pilote providentiel, surgi du sein des tempêtes pour donner le coup de barre décisif au navire de l'État.

SES ADVERSAIRES CERTAINS.

Ce sont d'abord tous les jaloux.

Ce sont tous ceux pour qui une grande fortune est synonyme d'égoïsme, d'exploitation de l'ouvrier et d'injustice.

Ce sont tous les juifs, nombreux aux États-Unis. Ford s'est dépensé en violentes campagnes contre eux ; il n'a rien à attendre de bon de leur part.

Pas plus que de la part de *Wall Street*. Ford et la grande finance américaine sont brouillés à mort depuis longtemps, et celle-ci mettrait certainement en œuvre contre lui les puissants moyens d'action dont elle dispose.

Ford aurait contre lui encore tout ce qui, dans les partis républicain et démocratique, a un intérêt personnel direct à la victoire de l'un de ceux-ci : foule innombrable des chercheurs d'emploi et des quémandeurs de faveurs officielles.

SOUS QUELLE ÉTIQUETTE ?

Sous quelle étiquette une candidature Ford aurait-elle chance de se présenter ?

À cet égard aucun doute ne semble permis.

Si, à certain moment, on peut considérer Ford comme un rival possible du démocrate Mac Adoo, à présent il n'en est plus question : il paraît certain que Ford ne parviendrait à faire concurrence à aucun candidat présidentiel, démocrate ou républicain, et qu'il ne rallierait pas de majorité aux *conventions* d'un de ces partis, au printemps prochain (1).

S'il entraît en lice, ce serait sous une bannière *indépendante*. C'est celle qui lui donnerait les coudees les plus franches et l'assurerait du succès le plus considérable.

N'étant plus, avant les *conventions*, le concurrent d'aucune personnalité républicaine ou démocratique sous l'étendard d'un de ces partis, il pourrait devenir, après les *conventions*, un rival peut-être dangereux de chacun de ces deux partis eux-mêmes.

Si les choses en arrivaient à ce point, les élections de 1924 présenteraient l'intérêt spécial qu'ont offert régulièrement les élections américaines « triangulaires », palpitantes dans leur déroulement et incertaines dans leur issue.

LES CHANCES DE FORD.

Mais Ford arrivera-t-il jusqu'à une *convention* qui consacre sa candidature ?

Cela dépend évidemment du programme, de l'activité, de l'autorité et des moyens d'influence des *clubs* Fordistes ; cela dépend aussi des caprices d'une masse électorale particulièrement versatile. La popularité du nom de Ford, incontestable en juin dernier, fut peut-être, au point de vue tactique, un peu prématurée. S'il en était ainsi, d'ici au printemps le *boom* pourrait bien manquer de souffle...

Si, toutefois, il parvenait à la *convention*, Ford aurait-il quelque espoir d'être élu en novembre ?

On ne peut, aujourd'hui, répondre à cette question que d'après une impression, et, dans l'état actuel des préparatifs électoraux, cette impression est malaisée à dégager.

Ford jouit de la popularité qui s'attache à tout caractère éminent, ou romanesque de quelque manière. Washington fut, au XVIII^e siècle, le héros de la guerre d'indépendance ; Ford est le héros du XX^e siècle industriel. Mais Washington, grand capitaine, était aussi grand politique. Capitaine d'industrie, Ford aurait-il le sens politique indispensable pour conduire le char de l'État comme il a conduit sa *Flivver* ?

(1) Les *conventions* sont les assemblées plénières tenues par chaque parti au printemps précédant les élections. Elles ont pour objet de désigner le candidat officiel du parti aux fonctions présidentielles.

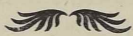
Il est presque de principe aux États-Unis que tout américain est apte à toutes les fonctions. Cela se vérifie parfois ; mais cela peut aussi conduire, et cela a conduit souvent, à de multiples déboires. Or, ces déboires sont graves lorsque l'expérience se répercute sur la vie d'un peuple. Qui peut garantir que Ford, homme d'affaires avant tout, soit vraiment qualifié pour remplir les fonctions nouvelles auxquelles certains le destinent ? Il n'a guère d'expérience politique ; il est personnel, hardi, autoritaire, et c'est ce qui a fait sa réussite. Mais si chaque homme est, en principe, le maître de ses propres destinées et seul juge des moyens de les réaliser, il n'est plus son seul maître lorsqu'il préside aux destinées d'une nation. Il est tenu en bride par des traditions, des antécédents, des rivalités, qu'il ne peut méconnaître impunément. Vouloir, par habitude d'indépendance, les ignorer malgré tout, c'est courir aux aventures.

Une fois au pouvoir, Ford ne serait-il pas cet aventurier quelque peu utopiste et dangereux de la politique ?

Voilà la question que devront se poser les électeurs américains en face d'une candidature effective de Ford. Leur réponse dictera son succès ou son échec.

Et ce serait son échec plutôt que son succès.

Vicomte CH. DU BUS DE WARNAFFE.



L'esprit de saint François de Sales et les fils de Dom Bosco

« Que voulez-vous que je lui apprenne ? Il ne m'aime pas. » Formule qui résume l'éducation salésienne ; formule qu'on croirait de saint François de Sales ; formule qui n'est pas de lui, parce que lui savait se faire aimer ; formule qui est de Diderot, et qui rappelle qu'en dehors de l'Église de la grâce, on voit la vérité mais qu'on ne la réalise guère.

* * *

Saint François de Sales, Dom Bosco, les Salésiens : trois noms dont je voudrais indiquer les attaches, ils marquent l'emprise du Docteur de la perfection sur le XIX^e siècle, et la souplesse d'adaptation de sa pensée. Rayonnement plutôt de sa méthode, car saint François de Sales est moins le créateur d'une doctrine que l'instaurateur d'une méthode, d'une méthode pratique de vie, d'éducation, de formation, le côté original de sa pensée n'étant pas sa conception de la nature humaine ou de l'action de la grâce, mais l'utilisation qu'il en propose.

Observateur inégalé de l'âme, saint François a vu mieux que quiconque à quel point l'homme est un ; un, non plusieurs, non un meuble à tiroirs, un wagon à compartiments, mais un moteur dont chaque rouage s'engrène dans les autres ; il a donc vu qu'il faut chercher le rouage central, le ressort qui met toute la machine en branle, et il l'a trouvé où sainte Catherine de Sienne, après saint Jean, l'avait déjà montré quand elle disait : « La charité donne vie à toutes les vertus » (1), et quand elle écrivait à un tisserand de lin : « Que ton âme se revête d'amour » (2). « Tout est à l'amour, en l'amour, pour l'amour et d'amour en la sainte Église » (3), écrivait saint François. La vie chrétienne ne sera donc pas une méthode d'hygiène antipeccaminieuse,

(1) *Dialogue*, ch. 7. — Trad. Hurtaud. Paris, Lethielleux.

(2) Lettre 72. — Édit. Tommaseo et Misciattelli, 3^e édit., Sienne 1913.

(3) *Traité de l'amour de Dieu*. Préface. — Édit. d'Annecy, t. IV, p. 4.

un ordonnancement de précautions contre les microbes de la contamination morale, elle sera avant tout un élan généreux vers le bien qu'on atteint par l'amour ; elle aura la hardiesse de l'alpinisme entraînant aux solitudes vierges des hauts sommets où l'air est pur, la lumière éclatante, le sol même immaculé. Il ne méprisera que les précautions, il n'écartera pas les guides et ne refusera pas les cordes et les pioches d'usage, mais il les emploiera comme de simples moyens, les emportera comme des instruments, et marchera à la cime l'âme tendue vers elle, sans s'absorber tout le temps à éprouver si les cordes sont solides, ou si les clous tiennent bien à ses souliers.

Saint François de Sales, avec un grand esprit d'organisation pratique, a mis ainsi en avant, ce que tous les mystiques ont toujours présenté comme l'objet de la vie sans guère en organiser la recherche ; — les mystiques chantent l'amour mieux qu'ils n'y conduisent — tandis que d'autres, esprits pratiques, organisaient la route si bien qu'ils ne songeaient plus à dire où elle devait mener.

« En rectifiant ainsi l'économie de l'ascèse », dit M. Vincent (1), « en remettant devant ce qui trop souvent allait derrière, il se sépare sciemment de toute une école vénérable dont il connaît la puissance de séduction sur les âmes éprises de sainteté ». « Pour moy, Philothée, je n'ai jamais peu apprendre la méthode de ceux qui pour réformer l'homme commencent par l'extérieur, par les contenance, par les habits, par les cheveux. Il me semble, au contraire, qu'il faut commencer par l'intérieur : *Convertissez-vous à moy*, dit Dieu, *de tout votre cœur ; Mon enfant, donne-moi ton cœur*, car aussi le cœur étant la source des actions, elles sont telles qu'il est... C'est pourquoi, chère Philothée, j'ay voulu avant toutes choses graver et inscrire sur votre cœur ce mot saint et sacré : *Vive Jésus*, assuré que je suis qu'après cela, votre vie, laquelle vient de votre cœur comme un amandier de son noyau, produira toutes ses actions qui sont ses fruitz écrites et gravees du mesme mot de salut, et que comme ce doux Jésus vivra dedans votre cœur, il vivra aussi en tous vos departemens, et paroitra en vos yeux, en votre bouche, en vos mains, voire mesme en vos cheveux... Bref qui a gagné le cœur de l'homme a gagné tout l'homme » (2).

Méthode positive, morale positive et active. Il dit : faites ceci, et non : ne faites pas. Il s'occupe de pousser de l'avant, et non toujours d'enlever des obstacles, d'en enlever encore ; il sait qu'on ne supprime jamais si bien les obstacles qu'en passant par dessus, et que, pour passer par dessus, il faut un grand élan. Saint Paul l'avait déjà dit : c'est en courant dans le stade qu'on remporte la couronne (3). Mais il y a toujours des esprits timorés qui ont si peur de faire le mal, qu'ils s'abstiennent du bien. Saint François a mis en éclatante lumière, pleine et définitive que le bien est action, non abstention, et que la vie chrétienne étant une route qui conduit à la gloire, on n'arrive à celle-ci qu'en marchant, qu'il sert peu de cirer, de graisser ses souliers de les munir de clous et de choisir un bon bâton noueux, si l'on ne se met jamais en marche.

* * *

Incomparable directeur de conscience, saint François de Sales ne fut pas pédagogue, n'ayant pas eu à s'occuper d'éducation, ou presque pas. Il se peut bien qu'un jour ou l'autre un chercheur nous livre une étude sur sa pédagogie, comme on en publie sur la science astronomique de Napoléon, ou sur la politique de Racine, parce que le propre des chercheurs est d'étudier en ordre principal les questions secondaires. Tous les amis de saint François de Sales n'en savent pas moins qu'il fut un directeur, non un éducateur ; les enfants ne tiennent guère de place dans sa vie.

Or sa fortune ne fut pas celle des docteurs dont l'œuvre devient le patrimoine d'un ordre qui se voue à sa propagation ; les humbles Visitandines ne l'ont jamais revendiqué comme leur bien exclusif ; et l'expansion de sa doctrine rappelle plutôt ces parfums qui pénètrent à travers les cloisons et imprègnent l'atmosphère environnante sans qu'on explique leur puissance. Toute la vie chrétienne s'imprègne de la doctrine salésienne ; son influence cachée, discrète, rarement proclamée se répand dans toutes les ramifications de la vie de l'Église,

(1) *S^t François de Sales, directeur d'âmes*. Paris, Beauchesne, 1923, p. 152.

(2) *Introd. à la vie dévote*, 3^e partie, ch. XXIII. Édit. d'Annecy, t. III, p. 216.

(3) I Cor., IX, 24.

et l'éclatant triomphe qu'est, cette année, le jubilé du troisième centenaire de sa mort, n'a fait que révéler au grand public une action que seuls les observateurs patients de la vie intérieure connaissaient jusqu'ici.

Certaines œuvres cependant ont invoqué son patronage. La plus considérable, sans doute, est la pieuse société de saint François de Sales, mieux connue sous le titre de Congrégation des prêtres Salésiens.

On sait le grand développement que la pédagogie, comme science, a pris au XIX^e siècle. C'est une des conséquences de ce quasi-monopole que la psychologie a exercé sur la pensée européenne depuis la Renaissance. Tous les grands systèmes philosophiques de Descartes à Kant et de Comte à Bergson se sont basés sur elle. D'où le perfectionnement de toutes les sciences annexes de la psychologie, entre autres des sciences qui traitent d'éducation et d'enseignement.

La grande révolution de la pédagogie moderne a été la réaction contre l'éducation par la terreur. Elle pose en principe que l'enfant, et surtout l'adolescent, doit être pris par la confiance. Au mot de Diderot que nous avons cité plus haut, l'on pourrait donner comme réplique ces lignes d'un contemporain : « L'adolescent éprouve un tel besoin de donner et de recevoir des marques d'affection que dans un milieu où elles font défaut, rien ne saurait les remplacer, tandis

quelles lui rendent supportable une existence très pénible par ailleurs » (1).

Quand il s'agit d'affirmer des principes et de poser des méthodes, la science pédagogique atteint un haut degré de perfection. La réalisation de ces principes est une autre question. En éducation spécialement, comment satisfaire des besoins d'affection si on n'aime pas soi-même ?

L'étroite union de la doctrine et de la vie est un des traits du génie catholique. Déjà, dans les écrits du Nouveau Testament, la foi est si liée aux œuvres qu'elle semble à peine s'en distinguer, et dans la doctrine de la grâce, la présence dans l'âme de la Sainte Trinité se confond presque avec la vertu pratique de charité.

Et c'est ainsi que dans l'Église catholique, tandis que les pédagogues savants élaboraient leurs théories, le génie d'un prêtre le réalisait d'instinct ; il les réalisait avec aisance et avec une amplitude qui fait de lui peut-être le premier éducateur du siècle, et qui fait des maisons que dirigent ses fils des nids de bonheur invraisemblables parmi les déshérités de la terre. (2)

Abbé JACQUES LECLERCQ.

(1) MENDOUSSE, *L'âme de l'adolescent*. Paris, Alcan, 1909, p. 73.

(2) La suite de cet article paraîtra dans notre prochain numéro.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Léon Bloy

Un savant géologue, professeur à l'École des Mines de Paris, membre de l'Institut de France, M. Termier, venant chanter la louange de LÉON BLOY à l'Institut philosophique de Louvain, devant un auditoire qui rassemblait l'élite des Facultés universitaires, sur la présentation spirituellement académique de M. Charles de la Vallée Poussin, mathématicien renommé, sous la présidence de Mgr Deploige, sociologue et sénateur : certes, ce ne fut pas un spectacle banal, mais très piquant, au contraire, et vraiment suggestif. Ainsi donc un crépuscule de gloire se lève sur la tombe du grand écrivain, paria des lettres, le galicien de misère qui rama toute sa vie et mourut sans avoir obtenu « de ses contemporains les plus intrépides le cordial hospitalier d'un doigt de justice ! »

Vivant, une conspiration universelle l'avait muré dans l'in-pace du silence ; mort, on consent à prêter l'oreille à sa voix d'outre-tombe, sur la foi de ses illustres répondants, ses fils, les Van der Meer de Walcheren et les Maritain. Il y avait donc quelque chose dans ce diable d'homme, dans cet anarchiste chrétien ? Mais, oui, une imagination incandescente, une verve de flamme impétueuse, une foi splendide, une particule du radium génial, une puissance de rayonnement incomparable sur quelques intellectuels incroyants. On reste abasourdi devant le mystère de l'influence qu'a pu prendre sur une tête philosophique comme celle de Maritain le contempteur forcené de la philosophie, qui allait jusqu'à écrire : « Il n'y a que deux philosophies, si on tient absolument à ce mot ignoble : la spéculative chrétienne, c'est-à-dire la théologie du Pape, et... (ma plume se refuse à transcrire l'expression rabelaisienne que l'on trouvera page 153 de la *Femme pauvre*). Comment donc devant le blasphemateur qui crachait ainsi le mépris sur son idole, le jeune bergsonien a-t-il pu incliner la superbe de sa pensée ?

Il faut bien admettre ici la puissance contagieuse de la foi intégrale, le souverain empire des affirmations formidables, absolues, la merveilleuse dynamique de l'assertionisme surnaturel dominant, tranchant dans le vif et terrassant l'esprit par ses formules massives et impérieuses

A des raffinés de la spéculation qui n'apercevaient dans le catholicisme qu'une religion embourgeoisée et prosaïque, gardienne des coffres-forts, rapetissée et mesquine, Léon Bloy révélait les fulgurantes splendeurs du surnaturel, le sublime Évangile de la croix et de la douleur, l'unique solution possible du problème de nos destinées. Il leur servait un Évangile tout cru, sans fadaïses ni mièvreries, sans atténuation ni réticence, il leur jetait à la tête l'âpre Évangile pris à la lettre et non pas adouci ou délavé par une exégèse mondaine, et ces fières intelligences étaient ravies, subjuguées. La vérité de Dieu leur apparaissait et les empoignait d'autorité.

A un admirateur de Léon Bloy qui me le dépeignait ainsi, je répliquais : Mais il y a dans son œuvre vaste, touffue, tumultueuse, tant d'outrances qui choquent, tant de furieuses injustices qui révoltent, tant de coups de boutoir stupides, il y a tant de scories dans cette lave, ce torrent charrie avec des beautés de premier ordre tant d'impuretés de langage... Je vous accorde tout cela, me fut-il répondu, mais il n'en reste pas moins que Léon Bloy est un artiste de génie, un héros témoin de Dieu en face des négations et des veuleries contemporaines, il a crié sa foi avec des accents d'une telle vibration d'éloquence, d'un pathétisme si émouvant, si déchirant, qu'il les fait retentir dans les profondeurs de l'âme et vous arrache à vous-même plus irrésistiblement que n'importe quelle prédication. Léon Bloy, ajoutait-il, c'est une torche allumée par l'Esprit, torche de cire et de résine, de laquelle tombent des gouttes qui font tache, qui fume désagréablement, mais malgré cela, torche radieuse qui déchire les ténèbres par ses éblouissantes flambées, torche illuminatrice au sein de la nuit de l'incroyance et du doute.

— Mais, ce qui m'agace chez votre grand homme, c'est l'hyper-trophie du *moi*, nombril de l'univers, la débauche de l'égoïsme.

— Ce *moi* n'est pas l'Éssable, comme le *moi* de Pascal, il désarme par son ingénuité, il est représentatif de l'homme en général, il devient même sympathique.

* *

M. Termier, lui, ne discute pas son héros, il l'admire de pied en cap, il le peint en beau avec le crayon de l'amitié, portrait très sincère, très fidèle assurément, auquel il ne manque, peut-être, que les ombres. Que voulez-vous ? Il a subi l'emprise de ce fascinateur. Il cherchait un auteur qui fût un homme, un sincère qui écrivit tout ce qu'il pen-

sait, il l'a trouvé dans Léon Bloy. Il lut quatre livres qui l'enthousiasmaient : *Les dernières colonnes de l'Eglise* ; *Quatre mois de captivité à Cochons-sur-Marne* ; *La Femme Pauvre* ; *Le Désespéré*. Après cela, ils se rencontrèrent au Café de la Terrasse, le 14 janvier 1906, et cette date désormais sacrée sera pour le savant académicien, la ligne de partage de sa vie. Il avoua par ailleurs que le premier contact avec l'œuvre du maître peut déconterter, mais qu'à mesure qu'on y avance, elle laisse l'impression « de forêt vierge, de monts solitaires non foulés par le pied de l'homme, de ciel splendide d'où tombent des nappes de lumière et où fourmillent des étoiles » ?

La biographie de Léon Bloy tient en quelques lignes.

Né à Périgueux, le 11 janvier 1846, d'un père incroyant, d'une mère espagnole et très pieuse, il eut une enfance difficile, une enfance de larmes, de batailles incessantes avec ses compagnons d'école buissonnière. A dix-huit ans, il veut, être peintre et s'en vient à Paris, il quitte l'atelier pour une étude d'avoué, il s'essaie à écrire, il devient secrétaire de Barbey d'Aureville. Il s'engage en 1870 dans une compagnie de franc-tireurs ; après la guerre, le voilà employé de la Compagnie du Nord. Mais son humeur s'accommoda d'aucun assujettissement, il entend ne demander sa subsistance qu'à sa plume, il collabore au *Figaro*, au *Gil Blas*, il écrira des livres qui vivront, peut-être, mais ne le feront pas vivre. Le premier, composé en 1877, *La Chevalière de la Mort* (Marie-Antoinette), parut à Gand, en 1891. Après une période assez trouble où il est comme écartelé entre l'amour de Dieu et les amours de la terre, il médite d'entrer à la Trappe et... c'est au *Chat noir* qu'il entrera. Son style exaspéré, sa plume mordante lui vaut vite quelque célébrité dans les cénacles littéraires. Les *Propos d'un entrepreneur de démolitions* (1884), fondent sa réputation d'écrivain agressif partant en bataille contre les personnalités du monde des lettres les plus en vue. Chaque année presque voit paraître un volume de sa veine féconde, en 1886, c'est le *Désespéré*, livre unique, outrancier et ingénu, sorte d'autobiographie, criblée d'attaques contre les pontifes de la littérature, l'œuvre d'un contempteur de siècle, adorateur brillant de la sainte Croix.

Alors le gouffre du silence s'ouvre sous ses pas, il ne cessera d'y descendre jusqu'à sa mort. Il connaîtra les affres de la misère et les sept volumes de son *Journal* ne seront qu'un long thrène entrecoupé de cris d'indignation.

La Femme Pauvre, son incontestable chef-d'œuvre, vit le jour en 1897.

Au sein de l'abandon où il végète, où il traîne le boulet de la pauvreté il trouvera cependant toujours quelque ami qui lui permettra, en achetant l'édition, de publier au *Mercur* de France une vingtaine de volumes, toujours étouffés sous le mépris transcendant de la critique. Il est mort en chrétien, le 3 novembre 1917, à Bourg-la-Reine, à l'âge de soixante et onze ans, et en dehors de quelques rares amis, il passa inaperçu.

* * *

Après avoir tracé son *curriculum*, M. Termier s'est appliqué à définir Léon Bloy et le montrant tel qu'il s'est peint lui-même, le disculpant sur son propre témoignage du reproche de violence et d'orgueil, il fait admirer en lui le pamphlétaire par nécessité apologétique, l'artiste par nature, l'imprécateur par amour, le chrétien intégral, théologal. L'identifiant à ce pèlerin de la Salette qu'il a introduit dans la *Femme Pauvre*, il superpose cette image à sa personnalité :

« Le pauvre homme est resté là (dans mon âme) comme une similitude parabolique de ce christianisme gigantesque d'autrefois dont ne veulent plus nos générations avortées. Il représente pour moi la combinaison surnaturelle d'enfantillage dans l'amour et de profondeur dans le sacrifice qui fut tout l'esprit des premiers chrétiens, autour desquels avait mugé l'ouragan des douleurs d'un Dieu. Bafoué par les imbéciles et les hypocrites, indigent volontaire et triste jusqu'à la mort quand il se regarde lui-même, fiancé à tous les tourments et compagnon satisfait de tous les opprobres, ce brûlant de la Croix est, à mes yeux, l'image et le raccourci très fidèle de ces temps défunts où la terre était comme un grand vaisseau dans les golfes du Paradis ! »

A ce compte-là, Léon Bloy qui cultiva la contumélie avec délices, qui s'acharna jusqu'à la cruauté contre Brunetière, Huysmans, Bourget, n'épargna même pas le grand Veillot au lendemain de sa mort dans l'odieux article : « *Les Funérailles de Caliban* », le catholique indiscipliné qui s'érigea en justicier des autorités ecclésiastiques, voire de Léon XIII, ce Léon Bloy est canonisé à bon marché !

Barbey d'Aureville l'avait comparé à une gargouille de cathédrale déversant l'eau à plein jet sur les bons et les méchants. Pour M. Termier, Léon Bloy c'est la cathédrale elle-même, non pas le temple géométriquement rigide de Cologne, mais la « folle cathédrale » de Verlaine, Chartres ou Amiens, inégale, inachevée mais sublime, douloureuse mais triomphante, pleine d'effroi mais aussi d'amour, hostile aux heureux du monde mais infiniment douce aux pauvres et aux affligés, l'édifice sacré où règne une mystérieuse sombreur mais qui s'illumine en haut par l'éclat des verrières, aux porches peuplés de figures grimaçantes, aux dalles usées par l'agenouillement séculaire, aux pierres patinées par le contact des mains suppliantes, aux murailles noircies par les flammes... La cathédrale, voilà Léon Bloy ! Artiste somptueux mais pêcheur très humble, promulgateur de l'absolu, mais âme très tendre, chantré des joies et des douleurs, de la justice, de la foi, de l'espérance et de l'amour ! Il a la force, il a la magnificence avec des resplendissements sublimes...

On voit assez clairement par cette fastueuse allégorie, que chez M. Termier le géologue est doublé d'un poète et le critique entraîné par le panégyriste.

Il restait à expliquer pourquoi ce grand écrivain ce prophète des temps nouveaux, cet inspiré, fut si profondément méconnu. Il était trop artiste pour la foule, son style est une « coruscation incessante » ; il était trop chrétien pour beaucoup d'artistes, trop hardi pour les catholiques modérés. Il eut contre lui des rancunes inexpiables, la haine de ceux qu'il flagellait sans pitié — par amour — l'hostilité des médiocres.

Et M. Termier nous a lu avec un art exquis, avec une puissance d'émotion qui par instants mettait une flamme dans son regard, des pages admirablement choisies du maître. L'auditoire ne lui a pas ménagé ses applaudissements. La jeunesse était électrisée. Lorsque l'orateur en finissant parla de la gloire tardive qui se lève enfin sur la tombe de Léon Bloy et recommanda chaleureusement la lecture de ses œuvres, il m'a paru que tous les auditeurs, pour servir cette mémoire grandissante, allaient se précipiter sur ses livres et les propager avec la ferveur des néophytes.

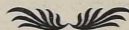
Il est certain que Léon Bloy sera à la mode, cet hiver, parmi le monde étudiant. Je souhaite qu'il soit lu avec un sens critique éveillé capable de discrimination. Le chrétien chez lui, est tout d'une pièce, d'accord, bardé de foi, guerroyant l'infidèle, mais il frappe d'estoc et de taille et souvent ses coups portent à faux, ils atteignent parfois l'arche sainte elle-même.

Il a de généreuses colères, des bouillonnements volcaniques d'indignation, des vociférations exaspérées, des invectives foudroyantes il a aussi des partis-pris criants d'injustice.

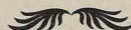
Le stylistique est prodigieux de vie, d'éclat, d'exubérance, il est le roi de l'adjectif, comme le dit Fumel dans les *Lettres*, de l'adjectif rutilant, il fait pyramider sa phrase par l'entassement ou cascader en flots torrentiels de synonymes. Sa richesse verbale où se mêlent les magnificences de la poésie et les vulgarités de l'argot dépasse même celle de Léon Daudet, et cette langue d'artiste souffle en tempête et vous emporte dans sa houle.

Mais je ne sais s'il atteint à la maîtrise de Barbey d'Aureville, je sais qu'il ne peut s'égalier à la perfection de Veillot. Le discernement s'impose dans cette œuvre chaotique, échevelée, hyperromantique et sublime par endroits. Il y a sur lui un mot de Remy de Gourmont qui est forcé comme tous les mots mais contient une âme de vérité : « Ses livres ont l'air d'avoir été écrits par saint Thomas d'Aquin en collaboration avec Gargantua. » De fait, comment Fumel, il mélangeait les clartés paradisiaques et les ingrédients rabelaisiens.

J. SCHYRGENS.



Nous prions nos abonnés qui recevraient irrégulièrement la REVUE de réclamer au Bureau de poste qui les dessert et de nous aviser.



Etablissements FR. CEUTERICK, rue Vital Decoster, 60, Louvain.

Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000 Réserves : 22.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de Chèques et de Quinzaine.

Dépôts de Titres et de Valeurs.

Lettres de Crédit.

Prêts sur Titres.

Coffres-Foris.

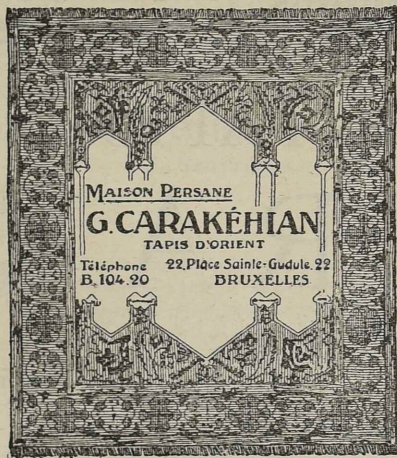
BUREAUX DE QUARTIER :

Bureau A : Place Bara, 14, Cureghem

Bureau B : Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Bureau C : Place Saintelette, 28, Molenbeek

Bureau D : Rue de Tongres, 60-62.



L'ESCAUT

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES

CONTRE

l'Incendie et

les accidents

de toute nature

FONDÉE A ANVERS EN 1821

AU CAPITAL DE **4,200,000 Francs**

Agences dans tout le pays

SIÈGE SOCIAL A ANVERS

10, rue de la Bourse, 10

Directeur : N. DIERCXSENS

A la Grande Fabrique

- E. Esders -

26, rue de la Vierge Noire. 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.

CHOCOLAT
DU C
CHOCOLAT



LA GRANDE
MARQUE BELGE

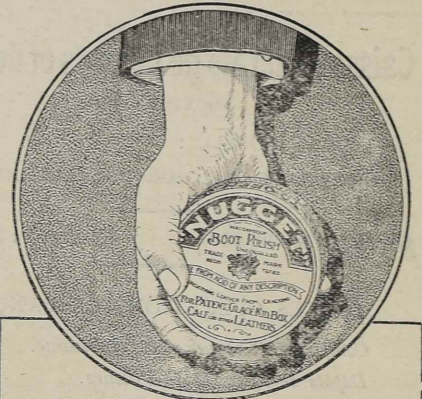
La Voix de son Maître

La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques.

C'est le symbole de la suprématie

Demandez nos Catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche

C^{ie} Française du Gramophone
BRUXELLES
171, Boul. Maurice Lemonnier
65, rue de l'Écuyer
42, Place de Meir. — Anvers



Un "tiens" vaut mieux
que deux "tu l'auras"
"NUGGET" est sûr
l'autre ne lest pas

Typographie — Lithographie

FABRIQUE DE REGISTRES

Articles de Bureau

VAN CAMPENHOUT Frères et Sœur
Maison fondée en 1733

François VANNES Successeur

13, rue de la Colline, Bruxelles Tél. 227.64

USINE ÉLECTRIQUE : 36, RUE VANDERSTRAETEN

Papeterie — Maroquinerie

COPIE-LETTRES

Chapelets — Livres de prières

LA MAISON DU TAPIS



BENEZRA



Rue de l'Écuyer, 41-43, BRUXELLES

TÉLÉPHONE 271.15



TAPIS D'ORIENT, anciens et modernes. MOQUETTES UNIES tous les tons.
TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS (divers dessins et toutes largeurs).
CARPETTES DES FLANDRES et autres (imitation parfaite de l'Orient).
: : : : TAPIS D'AVIGNON unis et à dessins. : : : :

Les prix dévient à qualité égale toute concurrence

ATELIER SPÉCIAL POUR LA RÉPARATION DES TAPIS